

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Chronique.—De l'Émigration, (suite).—Jacques Deille, ou le Restaurant improvisé.—Le Serpent Jaune.—Les Moines de Fitero.—De la dignité du Pauvre.—Lettre sur l'instruction chrétienne de la jeunesse, par Mgr. Louis-Eugène, Evêque de Chartres.—Sainte Anne du Bout de l'Île, par M. F. Bourgeault, Ptre.—Les Jeunes Convertis.—Un terrible secret, (suite et fin).

Chronique.

SOMMAIRE.—Les Fenians : Sweeney à la tête de 2000 hommes se dirige sur les frontières Est du Canada.—Mort de Madame Quesnel.—Ouverture du parlement à Ottawa.—Publication d'un ouvrage de M. le grand-vicaire Lafêche.—Pie IX tient un consistoire où il canonise deux bienheureux.—Châtiment remarquable sur un blasphémateur.

— Les Fenians s'organisaient depuis longtemps à l'ombre du drapeau des États-Unis, et menaçaient de devenir un grave embarras pour les colonies anglaises ; mais la discorde de leurs chefs, les protestations du grand-centre Stephens contre l'invasion du Canada, et les promesses du Cabinet de Washington, nous faisaient espérer qu'ils nous laisseraient en paix. C'était compter sans l'effervescence déjà créée, sans les illusions des Fenians sur l'aide du gouvernement américain, et chez le plus grand nombre, l'amour du pillage.

Le 1er juin, vendredi, vers 2h. A.M., 1500 jeunes gens, mal vêtus, la plupart anciens soldats désœuvrés de la République, sous le commandement du col. O'Neil, traversèrent le Niagara et s'emparèrent du Fort Érié. Samedi, de grand matin, ils se dirigèrent sur Port Colborne ; et à 7h. A.M., près de Ridgeway, ils firent la rencontre de 900 volontaires commandés par le col. Booker. Les Queen's Own ouvrirent trop tôt le feu sur l'avant-garde ennemie, qui rétrograda jusque sur le gros du corps fenian, en entraînant les volontaires sur un terrain défavorable. Après deux heures de lutte, les volontaires, laissés sans secours, retraitèrent en bon ordre, avec 6 tués 40 blessés ; les Fenians avaient eu 15 à 20 tués et 30 blessés. A la nouvelle de l'approche du 47e régiment, ces derniers se replièrent sur le Fort Érié qu'ils trou-

vèrent occupé par 58 volontaires. Le combat recommença, et les 58 volontaires firent 61 prisonniers, qu'ils placèrent à bord d'un remorqueur. Les Fenians tentèrent de s'emparer du bateau, mais le capt. McCallum le poussa au large avec quelques soldats, et se sauva avec les prisonniers. 38 volontaires, restés à terre, durent se rendre ; mais ils furent bientôt relâchés, car les Fenians, découragés par leur première défaite, repassèrent le Niagara dans la nuit suivante, sur plusieurs bateaux. C'est un de ces bateaux, portant 500 Fenians et leur chef O'Neil, que le Michigan a saisi. Ces prisonniers demeurèrent sous la garde du Michigan jusqu'au 5 ; ils furent ensuite mis en liberté, les soldats sur parole, et les officiers sous caution.

Cette première attaque n'était que le commencement de l'exécution d'un grand plan. Plus de 2000 autres Fenians, commandés par Sweeney lui-même, se dirigèrent sur les frontières de l'Est, pour envahir le Canada de ce côté. Ils comptaient sur des renforts qui devaient leur arriver de toutes les parties des États-Unis, voire même du Canada. Mais la proclamation du Président tendant à réprimer toute violation des lois de neutralité, la saisie de leurs armes et l'arrestation de leurs principaux chefs, au nombre desquels était Sweeney, refroidirent leur ardeur et mirent le désordre dans leurs rangs. Toutefois, ils ne voulurent pas faire en vain partie de la grande armée d'invasion. Le 8 juin au matin, quelques bandes affamées, peut-être 1500 Fenians, traversèrent les frontières, s'emparèrent de Pigeon Hill, où ils eurent le plaisir de voir flotter quelques heures le drapeau vert, et menacèrent plusieurs villages environnants, pillant et volant tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains. Dans l'avant-midi du 9, le 25e régiment, les carabiniers et quelques compagnies volontaires de la frontière et le corps de la cavalerie des Guides s'avancèrent sur Pigeon Hill et Cook's Corner, pour en chasser cette troupe de bandits. Mais l'armée d'invasion avait pris la clef des champs, et nos troupes ne purent les atteindre en deçà de la frontière. Il y eut pourtant une quarantaine de coups de

fusils. Les *Fenians* ont eu deux tués et nous ont laissé 15 prisonniers. De notre côté il n'y a eu ni tué ni blessé.

Telle est cette campagne féniennne qui conduisait si sûrement à la liberté de l'Irlande !

— Les pauvres de Montréal viennent de faire une perte bien sensible par la mort de madame Quesnel.

Nos lecteurs de Ville-Marie, surtout, ne nous pardonneraient pas si nous passions sous silence la charité sans bornes, la piété et toutes les autres vertus cachées de cette femme admirable.

Madame Quesnel, née Josette Cotté, naquit à Montréal, rue St. François-Xavier, en 1792. Ses parents jouissaient de la considération de tous les gens de bien. Semblables aux premiers colons de Ville-Marie par la simplicité et l'austérité de leurs mœurs, ils donnèrent à leur enfant cette éducation forte et profondément empreinte de l'esprit chrétien qui fera à jamais la gloire des anciens Canadiens.

La jeune Josette mit à profit les enseignements de ses vertueux parents. Dès ses plus tendres années, son plus grand plaisir était de soulager les malheureux, de prier Dieu et de lire la *Vie des Saints*. Ennemie du luxe, de la parure et des ajustements mondains, elle s'habillait avec cette modestie, cette décence qui sont le plus bel ornement des mœurs chrétiennes.

Devenue, le 10 juin 1816, l'épouse de l'hon. Jules-Maurice Quesnel, elle ne changea rien à ses habitudes de vie régulière, édifiante et vraiment chrétienne.

Restée veuve et sans enfants, elle tourna toutes ses pensées vers le ciel et ne voulut plus vivre que pour Dieu. Respectant dans les pauvres les membres souffrants de Jésus-Christ, elle se voua toute entière au soulagement de ces infortunés ; sa bourse était toujours ouverte aux nécessités de quelque nature qu'elles fussent. Qui pourrait raconter la multitude et la grandeur de ses aumônes ? L'œil de Dieu seul les a connues, car madame Quesnel, à une tendre compassion pour les malheureux, unissait la plus rare modestie et une profonde humilité. Pour connaître ce beau caractère, il a fallu que ceux qui ont eu part à ses bienfaits élevassent la voix pour proclamer bien haut son noble désintéressement et ses généreux sacrifices. Et combien d'autres qui sont restés dans l'ombre et qu'on ne connaîtra qu'au grand jour des manifestations !

Qu'on nous permette de signaler ici quelques-unes des grandes œuvres vraiment catholiques auxquelles madame Quesnel a pris une large part.

Les Sœurs du Bon-Pasteur, les Sœurs Grises, les Sœurs de la Providence, les Rév. PP. Jésuites, les Rév. PP. Oblats, etc., ont reçu tour à tour des marques de son inépuisable charité. Personne n'ignore non plus qu'il y a dans cette Cité un orphelinat, dit des Récollets, fondé autrefois par madame Cotté, et que madame Quesnel chérissait comme une œuvre de famille, et qu'elle soutenait avec une sollicitude vraiment maternelle, aidée pendant longtemps par son beau-frère, feu M. Alexis Laframboise, et par plusieurs dames charitables qui s'étaient unies à elle en faveur de cette belle institution.

Cette vie toute de bonnes œuvres ne nuisait en rien au silence, au recueillement et à la retraite dans laquelle madame Quesnel vivait depuis longtemps. Sa maison était si bien réglée, tout s'y passait avec tant d'ordre, d'édification et de décence, qu'elle ressemblait plutôt à un cloître qu'à une maison séculière.

Madame Quesnel consacrait, chaque jour, un temps considérable aux exercices de piété. Elle assistait régulièrement à la sainte Messe. Inutile d'ajouter qu'elle approchait très-souvent de la Table Sainte. C'est là, dans le cœur si aimant de Jésus, qu'elle allait retremper une âme dévorée d'amour pour ses frères. Cette piété ne surprendra point ceux qui l'ont connue de près et qui savent depuis longtemps qu'elle était l'aliment de sa charité ; mais ce qu'on aura peine à comprendre, et qui pourtant est l'expression exacte de la vérité, c'est que madame Quesnel avec sa belle fortune menait une vie très-dure et même laborieuse. Elle redoutait l'oisiveté au-delà de tout ce qu'on peut dire ou imaginer ; aussi tous ses moments libres étaient occupés par divers travaux en faveur des pauvres et des orphelins. Elle y a persévéré jusqu'à son dernier soupir. Et on peut dire qu'elle est morte les armes à la main. Quel exemple pour notre société si désœuvrée et si avide de jeux et d'amusements frivoles !

Nous touchons aux derniers moments de cette femme respectable. Son grand amour pour le travail lui fit entreprendre un exercice au-dessus de ses forces. Les efforts qu'elle fit pour s'acquitter de la tâche qu'elle avait entrepris aggravèrent une douleur qu'elle ressentait depuis longtemps à la poitrine. En peu de temps le mal s'empira ; madame Quesnel comprit que sa dernière heure approchait. Elle mit ordre aux affaires de sa conscience avec une présence d'esprit admirable. M. Arraud, prêtre du Séminaire, qui l'assista à ses derniers moments, ne pouvait se lasser d'admirer la patience, la douceur de son humble pénitente.

Malgré la pureté, l'innocence de toute sa vie et la grandeur de ses aumônes, madame Quesnel ressentait une extrême frayeur des jugements de Dieu. Consolée et rassurée par les douces paroles de l'ange visible que Dieu lui avait donné pour la conduire, elle fit taire cette grande crainte de la mort et du redoutable jugement qui doit la suivre, pour se confier avec un filial abandon à la bonté et à la miséricorde de Dieu. Ce fut dans ce sentiment si digne d'une âme chrétienne qu'elle expira doucement, le 6 de juin, un mercredi, à 1½ heure de l'après-midi, jour consacré à St. Joseph son patron, en qui elle avait toujours eu la plus tendre dévotion.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi suivant à l'église de Notre-Dame, avec un pompeux appareil. Un grand concours des parents et amis de la vénérable défunte, un nombreux clergé et ce cortège si touchant de pauvres et d'orphelins qui versaient des larmes de douleur et de regret, offraient un spectacle vraiment beau et auquel ne peut rester insensible celui qui a conservé au fond de son cœur l'amour du bien.

En signalant la sainte mort de Mme Quesnel, nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion, que du reste tous nos lecteurs ont faite avant nous : c'est que la Providence semble nous retirer, les uns après les autres, les plus fermes appuis des orphelins et des pauvres. Il y a quelques semaines à peine, nous racontions les derniers moments de M. Joseph Beaudry, de si douce mémoire. Les Sœurs de la Providence pleurent encore la perte si récente de Mlle Thérèse Berthelet, sœur de M. Olivier Berthelet pour ses abondantes largesses en faveur de la plupart des institutions de charité et de bienfaisance de notre ville.

Mlle Thérèse Berthelet, ange de candeur, de pureté et d'innocence, décédée au couvent des Sœurs de la Providence, après deux ans de profession, était une de ces âmes d'élite que le ciel se plaît quelquefois à donner à la terre pour la consoler des malheurs qui pèsent sur elle depuis tant de siècles. Elle aussi ne respirait qu'une seule chose, le silence et l'amour de la solitude. Comme Mme Quesnel, elle n'avait qu'une ambition, le soulagement de l'infortune. Comme elle, elle consacra ses grands revenus à tous les genres de bonnes œuvres.

Il était bien juste de la rapprocher de madame Quesnel avec laquelle elle a eu tant de traits de ressemblance, et de les confondre dans un même amour et une même reconnaissance.

Ces deux belles âmes jouissent maintenant d'un repos et d'une gloire mérités par tant de bienfaits

et de vertus. Elevons nos yeux vers la patrie céleste pour les contempler toutes rayonnantes de joie et d'immortalité.

Et vous qu'elles ont assistés, secourus, serez-vous abandonnés? Oh! non. En quittant la terre, ces anges de la charité ont laissé, avec les héritiers de leurs biens, des héritiers aussi de leur zèle, de leurs sacrifices et de leur charité. Eux aussi continueront le bien commencé et feront sécher les larmes de tant de malheureux inconsolables de si grandes pertes.

— Le Parlement provincial s'est ouvert le 8 à Ottawa, dans les nouvelles bâtisses; le discours du trône, que nous ne pouvons reproduire, faute d'espace, touche les questions commerciales, les menaces et les attaques des *Fenians*, les mesures de précautions qu'elles ont nécessité; il annonce que le Code de Procédure sera soumis aux chambres durant cette session, et termine par la question de la Confédération que le gouvernement espère voir réglée dans quelque temps; les détails de la constitution de la province seront complétés dans la session qui commence.

Dans la même séance, les bills pour suspendre l'*Habeas Corpus*, et appliquer au Bas-Canada le chap. 98 des Statuts Refondus du Haut-Canada contre les agressions illégales des sujets étrangers, ont été adoptés à l'unanimité par les chambres et sanctionnés par le gouverneur.

— Un nouveau livre intitulé : *Quelques Considérations sur les rapports de la Société Civile avec la Religion et la Famille*, par l'abbé L. Laflèche, Vic. Gén. des Trois-Rivières; vient de sortir des presses de M. E. Sénécal. L'ouvrage est en vente chez C. O. Beauchemin et Valois.

— Nous accusons réception du Mémoire sur le Choléra, publié par ordre du gouvernement; nos remerciements à qui de droit. Dans notre prochain numéro, nous en donnerons de larges extraits pour l'instruction de nos lecteurs.

— En Europe, la situation n'est guère changée. Un congrès aura probablement lieu à Paris, auquel prendront part toutes les puissantes signataires des traités de 1815; mais on ne semble pas croire que ces conférences mettront fin aux difficultés présentes. Les dernières nouvelles disent que Napoléon présidera lui-même la conférence avec Drouyn de L'Huys comme plénipotentiaire. Les autres puissances seront représentées par leurs ministres des affaires étrangères.

— Le Saint Père a tenu un consistoire secret

dans lequel il a été décidé d'inscrire au catalogue des saints le Bienheureux Josaphat Kuncerwicz, archevêque de Polask, en Lithuanie, mort martyr le 12 novembre 1623, en haine de la vraie foi et de la primauté de St. Pierre ; et le Bienheureux Pierre d'Arbues, mis à mort par les Juifs le 15 septembre 1485, pendant qu'il adorait le Saint Sacrement dans l'Église dont il était chanoine.

— La cause de béatification et canonisation de la vénérable Marie-Christine, mère du roi François II de Naples, avance rapidement. Le Saint-Père a signé cette semaine un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites qui y a trait.

Le jeune roi a été très-ému à cette nouvelle. Il a voué à la mémoire de sa mère un culte profond. La pieuse reine jouit d'ailleurs, dans les Deux-Siciles, d'une grande réputation de sainteté. Il n'est pas rare d'entendre les paysans dire : " Du temps de la *sainte*, telle chose se faisait à la cour."

— Fasse le ciel ! s'écrie souvent François II, que je puisse assister, avant de mourir, à la canonisation de ma mère !

— Il est question de demander la béatification du pape Urbain V. Ce pontife, né en France, au diocèse de Mende, mourut en odeur de sainteté en 1370, à Avignon, où il reçoit, le 19 décembre de chaque année, un culte immémorial. Son corps est vénéré à Marseille, dans l'église Saint-Victor. Urbain V fit ses études à Toulouse ; c'est lui qui adjugea aux Dominicains de Toulouse le corps entier de saint Thomas d'Aquin (moins les deux bras). La tête du grand docteur repose encore dans la basilique Saint-Sernin. C'est aussi Urbain V qui créa l'illustre Ecole de Médecine de Montpellier. La France doit désirer d'autant plus la béatification d'Urbain V, que parmi les 80 papes honorés comme *saints* ou comme *bienheureux*, pas un n'a été Français. (*Semaine de Toulouse.*)

— On lit dans le *Fremdenblatt* de Berlin :

" A Rudow, non loin de Rixdorf, dans le voisinage de Berlin, il se passe un fait fort curieux. Depuis Pâques, un cultivateur de ce village est resté couché dans la même position qu'il a prise en se couchant le matin du jour de Pâques—sur une grande chaise, la tête renversée en arrière, le corps immobile, si roide et si dur que personne n'ose le bouger de place. Il ne respire que très-faiblement, ne remue pas, ne parle pas, ne reconnaît personne et dort continuellement. Le médecin lui fait avaler un peu de lait tous les matins, afin de lui conserver la vie. Un grand chien de garde veille dans la cour pour empêcher la foule des curieux de pénétrer dans la maison. Le monde se dit ; il dort jus-

qu'à l'année prochaine, en punition de sa raillerie blasphématoire. La veille de Pâques, à labourait encore après l'heure ordinaire, et lorsque d'autres lui disaient de cesser son travail, il répondit : Celui qui est en-haut dort bien jusqu'à l'année prochaine. Tout-à-l'heure j'irai en ville chercher du fumier avec ma voiture. Vers le matin de Pâques, il passa en effet avec sa voiture près de l'église Saint-Michel (catholique), à Berlin, qui était toute illuminée pour la célébration de la Résurrection de Notre-Seigneur, selon la coutume allemande. Il entra dans l'église en criant : " Vous pourrez attendre longtemps ; il dormira jusqu'à l'année prochaine." Puis, faisant encore quelques gestes menaçants avec sa fourche, il reprit son chemin. Arrivé à la maison, harassé de fatigue, il se jeta sur sa chaise et il n'en a plus bougé depuis."

DE L'ÉMIGRATION.

SES CAUSES.

(Suite.)

Au nombre des causes générales de l'émigration, il convient de mettre le luxe.

Dans la plupart de nos campagnes, nous pourrions dire dans toutes celles d'où l'on émigre, la simplicité des anciennes mœurs s'en va. Il y a plus d'aisance apparente, il est vrai ; il y a aussi plus de produits, et ils se vendent beaucoup plus cher qu'autrefois. Cependant, il y a gêne pour la création de nouveaux établissements. La raison en est que le luxe dans les habits, la table et les voitures est passé des villes aux villages et de ceux-ci au reste des campagnes. Cultivateurs, artisans, journaliers, servantes, chacun veut faire sa toilette sur les modes de la ville ; chacun dit qu'il veut s'habiller *comme les autres*. C'est ainsi que la plus grande partie des revenus du cultivateur est absorbée par un luxe effréné. Les fils et les filles de famille, abusant de la faiblesse de leurs parents, dépensent en vaines superfluités ce qui aurait autrefois amplement suffi à leur acheter des terres. Souvent leur père s'est endetté chez le marchand, le voiturier, la modiste, l'usurier, et loin de pouvoir acheter une terre nouvelle pour l'un de ses enfants, la propriété qu'il avait reçue lui-même de son père, ou qu'il avait acquise par le travail de sa jeunesse, vendue par autorité de justice, ne peut acquitter toutes ses dettes.

Des jeunes gens qui vont aux États ou dans les *chantiers*, le plus grand nombre dépense ses gages à l'étranger ou, de retour de ses voyages, en voitures, chevaux, habits et promenades. C'est là l'histoire des quatre-cinquièmes d'entr'eux. Et ils sont nombreux : la seule vallée de l'Outaouais occupe annuellement de vingt à vingt-cinq mille hommes à préparer et conduire les bois. Ceux qui travaillent aux États sont encore plus nombreux.

Des jeunes filles vont aussi travailler aux manufactures des États ou à Montréal comme servantes et couturières : la toilette emporte aussi leurs gages et souvent leurs mœurs.

Le recensement de 1861 nous donne, dans une de ses catégories, une preuve effrayante d'un article de luxe répandu dans les campagnes : les voitures d'agrément figurent pour une valeur de près de quatre millions de piastres : c'est plus que la moitié de la valeur de tous les instruments d'agriculture.

Par suite de l'imprévoyance et de la vanité dans les familles, il arrive un temps où les enfants sont forcés d'être obligés de quitter le toit paternel pour aller gagner leur vie comme mercenaires, tandis que l'économie, la simplicité et un travail intelligent leur auraient permis de s'établir sur des terres nouvelles et d'y passer leur vie honorablement comme propriétaires.

Ces faits déplorables nous amènent à faire remarquer la liaison intime qui existe entre les besoins physiques et les devoirs moraux : ordre, sobriété, travail, prudence précèdent et conservent l'honnête aisance dans les familles, au lieu que la prodigalité, le luxe et le vice en préparent la décadence, la ruine et la misère. Les nations prospèrent par la générale observation des devoirs de la morale : tant est vraie la parole du Sage : *Justitia elevat gentes* : la justice élève les nations, (Prov.) ... L'histoire des siècles est là pour prouver cette vérité, que l'ignorance et l'irréflexion, qui comptent la vie des peuples par de courtes années, comme celle des individus, peuvent seules méconnaître.

Mais reprenons les causes particulières d'émigration. Elles sont multiples : goût des voyages, contagion de l'exemple, dégoût de la culture des terres.

Avec la vie dispendieuse de nos jours, un cultivateur, qui a une demi-douzaine de garçons, ne peut ordinairement donner une terre à chacun d'eux. Alors quelques-uns apprennent un métier, d'autres vont aux États ou dans les chantiers, dans la vue d'y faire des épargnes, et ainsi augmenter le nombre des artisans et des journaliers. On le voit : la cause première de ce malheur, c'est le luxe et l'imprévoyance, auxquels pourtant il faut joindre quelquefois la difficulté d'ouvrir les nouvelles terres.

Aujourd'hui, nous avons plus de prolétaires que jamais, plus d'artisans qu'il n'en faut pour les besoins du pays. Ajoutons que ces derniers ne sauraient, à cause des habitudes de leur état de vie, se livrer à l'agriculture. Il faut donc que plusieurs parmi ces deux classes (artisans et journaliers) subissent les conséquences du luxe et de l'imprévoyance ; il faut qu'ils émigrent.

Maintenant, que le commerce languisse, que les constructions, dans les villes surtout, soient interrompues, voilà encore plusieurs travailleurs qui vont se trouver sans ouvrage ; ils iront, eux aussi, grossir les rangs de l'émigration.

D'autres, ayant follement contracté des dettes, qu'ils ne peuvent venir à bout de payer, louent leurs terres, et s'en vont travailler aux États. Après y avoir vécu de leur travail, ils reviennent avouant qu'avec la même économie qu'ils ont pratiquée dans leur malheur, ils auraient bien vécu en Canada sans s'endetter.

Quant au goût des aventures et des voyages, que nous ne considérons pas toutefois, avec l'auteur d'un rapport officiel au Gouverneur, comme une qualité inhérente à notre caractère national, il est malheureusement, dans certains cas, l'unique motif qui pousse aux États ou dans les chantiers.

Cette bizarre disposition est singulièrement dévelop-

pée par l'exemple et les sollicitations directes ou indirectes de parents et amis, dans les paroisses où se trouvent déjà des émigrants ou des voyageurs. Elle n'est guère remarquée dans les autres.

Cependant, on trouve encore dans quelques localités des gens qui ne peuvent se résoudre à quitter leur clocher. Ils s'attachent à leur petit coin de terre de quelques arpents ; ils y végètent ; ils s'y appauvrissent, et ils s'obstinent à mépriser les *townships*. On ne peut leur persuader de vendre leur parcelle et d'aller s'établir sur un beau lot, qu'ils auront à la condition de le défricher. Que voulez-vous ? ils redoutent l'ennui ; ils se font une idée rebutante des nouvelles terres ; ils ne veulent écouter à cet égard que ce qui flatte leurs préjugés. On voit même des fils ou des petits-fils de courageux colons, qui ont noblement élevé leurs nombreuses familles sur des terres prises par eux en bois debout, devenus lâchement délicats, craindre le travail du défrichement, et s'exposer à languir toute leur vie sur de misérables fractions de terres appauvries, plutôt que de consentir à *faire de la terre neuve*. Ceux-là aussi seront tout probablement dépossédés par la misère et forcés d'émigrer.

Enfin, il y a encore une sorte de luxe qui agit comme cause particulière d'émigration : c'est le luxe de l'éducation classique. Trop de pères de familles, voulant donner à quelques enfants une instruction classique pour tout héritage, et croyant par là leur assurer un moyen honorable de vivre à l'aise, ont été cruellement déçus ; ces enfants, qui étaient entrés dans la carrière encombrée des professions libérales, s'étant trouvés sans clientèle et partant sans ressources. Il y a encore beaucoup d'illusions à cet égard ; et du train que vont les choses, je crois vraiment que le paupérisme de la pire espèce nous viendra par les classes lettrées. Le plus grand malheur ici, c'est le déclassement, et par suite le malaise, la gêne sociale, le mécontentement de l'ordre de choses existant, le désir de changements, et enfin la division dans les rangs élevés de notre société.

Espérons que la sagesse des hommes auxquels sont confiées les destinées de notre avenir national, n'attendra pas trop longtemps pour parer à cet inconvénient, et que les suites malheureuses de l'oubli ou de l'indifférence qui, par le passé, a présidé à l'ouverture de nouvelles terres, seront une leçon qui ne sera pas perdue.

L'état arriéré de l'agriculture a été considéré avec raison comme une cause d'émigration : nous en parlerons sous le titre suivant.

III

MOYENS A PRENDRE CONTRE L'ÉMIGRATION.

La connaissance des causes de l'émigration en fait entrevoir les remèdes. On voit même que plusieurs ont déjà été appliqués avec succès ; que pour contrôler, par exemple, la grande cause d'appauvrissement et d'émigration, le manque d'espace pour la culture, on a rendu accessible à notre population l'immense domaine des terres publiques, en opérant une réduction dans leur prix, facilitant les termes de paiement, faisant quelques octrois gratuits, ouvrant ou réparant des chemins dans la forêt, rapprochant les marchés des produits agricoles des défricheurs par des voies ferrées et la navigation fluviale. Et pour l'exécution de ces travaux, on retenait dans le pays des milliers de bras, on répandait des capitaux, qui fécondaient la solitude et en faisait surgir

des paroisses. Dans l'été de 1854, les travaux seuls de chemins de fer employaient vingt mille hommes, pendant que d'autres travaux publics, qui marchaient de front avec ceux-là, et l'établissement de nouvelles manufactures requéraient en même temps et rétribuaient chèrement une main-d'œuvre considérable. Ce furent ces moyens qui ralentirent peu à peu l'émigration.

Comme le grand moyen, celui auquel se rapportent la plupart des autres, est la colonisation, nous allons nous en occuper tout particulièrement. Nous sommes heureux d'avoir sur ce sujet un excellent travail, qui a reçu des éloges mérités, inférieurs cependant à son mérite : nous voulons parler des *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, de 1851 à 1861*, par M. S. Drapeau, agent de colonisation.

Il a su coordonner une masse de renseignements, dont la lecture fortifie nos espérances sur notre avenir national. Nous extrayons ce qui suit :

“ Il y a dix ans (en 1851), on portait le nombre des occupants de terres à 95,813, dont 14,477 propriétaires occupaient des circuits ou lopins de terre d'une étendue moindre que dix acres; aujourd'hui (1861), le chiffre des occupants de terres s'élève à 105,671, dont 6,822 seulement possèdent des circuits ayant moins que dix acres. Ces faits constatent assez le développement de la colonisation, puisque le nombre des familles établies sur les emplacements a diminué de plus de la moitié, et que le chiffre total des nouveaux occupants de terre s'est accru de 9,858.

“ En 1851, on comptait dans le Bas-Canada 3,605,167 acres de terres en état de culture, dont 2,072,341 acres avaient étéensemencés et avaient produit 15 millions 221,013 minots de grains, et 4 millions 972,937 de patates et légumes, formant en tout vingt millions 193,950 minots et 755,579 tonneaux de foin.

“ Le recensement de 1861 démontre qu'il y a 4,804,235 acres de terre en labour, dont 2,928,133 acres ont étéensemencés et ont produit 27,565,179 minots de grains et 14 millions 184,612 minots de patates et légumes en 1860, formant une récolte totale de 41,749,791 minots, et 689,977 tonneaux de foin.

“ Ces statistiques constatent une augmentation de 1,199,068 acres de terre nouvelle, préparés durant ces dix dernières années, ayant produit un surplus dans les récoltes de 12 millions 344,116 minots de grains, et 9 millions 211,675 minots de patates et légumes, formant un total de 21 millions 555,841 minots. Quand à la culture du foin, il y a eu une diminution dans le rendement de 65,602 tonneaux, par suite de l'extension que prend la culture des légumes pour la nourriture du bétail, et aussi pour d'autres causes.

“ Le bétail a aussi subi une grande augmentation depuis dix ans, surtout sous le rapport du perfectionnement des races.

“ En 1851, le chiffre du bétail s'élevait à 1,681,531 bêtes, évaluées à 19 millions de piastres; en 1861, il s'élevait à 2,034,716 pièces, estimées à 25 millions.

“ L'industrie domestique s'est également bien développée. En 1851, on évaluait à 2 millions 714,012 piastres la valeur des produits manufacturés dans les fermes; aujourd'hui (1861), cette valeur a augmenté jusqu'à 5 millions 576,462 piastres. C'est surtout le beurre, le sucre et les tissus qui ont le plus progressé.”

L'augmentation dans l'étendue des propriétés rurales, l'extension de l'élevage du bétail, de la culture des

légumes, et de l'industrie domestique fournissent une bonne preuve de l'amélioration de notre système agricole. C'est dans les endroits où des méthodes perfectionnées ont été mises en opération sous les yeux de nos cultivateurs, qu'on remarque du progrès. Là des Canadiens, sans autre instruction que leur expérience et leurs rapports avec de bons agriculteurs, ont poussé l'imitation au point d'égaliser leurs modèles. Sans être généraux, ces exemples sont assez nombreux pour prouver la possibilité, avec le temps et des moyens appropriés, des progrès agricoles chez notre population.

Mais ces progrès seront-ils hâtés par les écoles spéciales d'agronomie? Ce serait, pensons-nous, une trop haute visée que d'espérer que ces écoles soient jamais fréquentées par nos cultivateurs ordinaires; ils n'en auront guères le temps et les moyens; et l'indifférence pour les bourses, que le gouvernement a mises à leur disposition, montre qu'il faut attendre, sans désespérer toutefois. Mais quand ces écoles auront formé plusieurs élèves, et que ceux-ci, répandus dans les différentes parties du pays, pourront tenir des fermes modèles, et donner le pourquoi de leur amélioration, alors les progrès devront se généraliser, et d'autant plus vite que ceux qui mettront en pratique la culture améliorante, seront plus prudents, et que le succès de leur exploitation inspirera de la confiance à nos habitants. L'insuccès de quelques maîtres agronomes fortifierait les préjugés contre la science et compromettrait l'enseignement agricole aux yeux du peuple: l'expérience le confirme.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous hasarderons une réflexion sur nos sociétés d'agriculture. Tout en reconnaissant les services qu'elles ont rendus, il nous semble qu'aujourd'hui leur mode d'action est peu favorable au développement des progrès agricoles. D'abord, les prix sont généralement emportés par ceux qui n'ont pas besoin d'encouragement pour bien cultiver. Ensuite, en prenant quelques échantillons d'auxiliaires et quelques pièces de grains, elles ne s'attachent pas assez à favoriser un système de culture. La division d'une ferme en vue d'un bon système de rotation; sa tenue générale: drainage, clôtures, enlèvement des roches, etc.; un nombre de bons animaux proportionné aux fourrages et à l'étendue de la ferme; bonnes constructions pour granges et étables; principaux instruments aratoires perfectionnés, etc.: voilà ce qu'il faudrait primer.

Mais revenons aux statistiques.

Si le nombre des parcelles a diminué, et l'étendue des fermes augmenté d'un autre côté, le nombre des propriétaires fonciers, comparé à la population totale, était en 1861 dans un rapport inférieur à celui de 1851. Le prolétariat a pris de l'extension avec le commerce et l'industrie. L'industrie et le commerce stimulent l'agriculteur en achetant ses produits; mais quand ils prennent beaucoup d'extension, ils ne se soutiennent pas dans leurs succès aussi régulièrement que l'agriculture; ils ont des crises de temps à autre, et alors leurs employés, surtout les inférieurs, sont en souffrance. C'est ainsi que dans les vieux pays commerçants et manufacturiers, comme l'Angleterre, et même la France, sans issue pour le surplus des travailleurs, on voit souvent des milliers d'ouvriers en grève s'attrouper et demander, menaçants, de l'ouvrage, du pain ou du sang. En Canada du moins, quand les ouvriers et les journaliers man-

quent d'ouvrage, ils ne s'ameutent point : ils se contentent d'émigrer : ils vont travailler chez nos voisins.

Le moyen le plus sûr de pourvoir à la stabilité, à la paix, au bien-être et à la moralité d'une population, c'est de l'établir sur des terres. Mais pour encourager ses travaux, il faut ouvrir des marchés à ses produits ; il faut établir au milieu d'elle les manufactures nécessaires à ses besoins. Par là, en lui fournissant des consommateurs pour ses produits, on les encourage aussi, en les lui achetant comme matières premières qu'on transforme en objets à son usage.

Les conditions onéreuses faites aux manufactures des États-Unis par les taxes énormes nécessitées par les frais de la dernière guerre, nous permettraient de manufacturer avantageusement pour nos propres besoins. Nous avons des pouvoirs d'eau et des matériaux pour les bâtieses et les mécanismes des usines. Nos laines et nos lins, dont la production serait stimulée par les demandes de nos industriels, pourraient donc être converties en bonnes étoffes, à meilleur marché qu'aux États. D'un autre côté, si les manufactures du Canada nous vendaient des étoffes moins cher que celles qui sont importées, nos compatriotes, qui y trouveraient de l'ouvrage suivant leur goût et leurs aptitudes, ne seraient pas tentés d'émigrer.

Mais il faut surtout et avant tout s'emparer du sol et l'exploiter : il faut coloniser ; il faut couvrir nos terres incultes d'une population stable et morale. C'EST LE PLUS PUISSANT REMÈDE A L'ÉMIGRATION, LE MEILLEUR MODE D'AUGMENTER LA RICHESSE ET LES FORCES VIVES DU BAS-CANADA. Ici se présente une observation.

La population du pays a-t-elle beaucoup à gagner dans l'immigration européenne ?

Nous ne demandons pas si notre pays et nos ressources naturelles doivent être ouverts à toutes les origines et à tous les capitaux. Ils le sont, et c'est bien. Mais la province et surtout la partie Est, doit-elle s'imposer des sacrifices pour attirer sur son sol de petits cultivateurs, des ouvriers et des journaliers européens ? Voilà la question que nous posons. Et voici des faits : On a envoyé des agents d'immigration en Europe ; on a accordé des secours en provisions, remèdes, argent aux émigrés ; on a dépensé des milliers de louis pendant plusieurs années, et quel a été, enfin de compte, le résultat de ce zèle dispendieux ? Très peu d'émigrés se sont fixés dans le Bas-Canada ; un grand nombre, dans le Haut ; un plus grand nombre a passé aux États-Unis. En revanche, notre population a été plusieurs fois décimée par les maladies contagieuses apportées par les émigrés. Notons en passant que, d'après un rapport officiel, il est débarqué à Québec, de 1829 à 1857, 901,005 émigrés. La preuve que peu d'émigrés se fixent dans le Canada-Est, c'est que les natifs d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse ont diminué, de 1851 à 1861, de 803, tandis que ceux de tous autres pays d'Europe n'ont augmenté que de 429. Il nous semble que si les dépenses en faveur de l'immigration européenne avaient été faites en faveur de l'établissement de nos nationaux, ou en d'autres termes, en faveur de la colonisation, les résultats seraient aujourd'hui bien autrement satisfaisants. Nous comptons plusieurs paroisses de plus dans nos townships.

Encore une fois, nous ne voulons nullement déprécier nos hommes publics ; mais nous savons que sous notre

constitution, tout citoyen peut et doit réclamer toute mesure qu'il croit utile à l'avancement de son pays ; que ces réclamations publiques et répétées soutiennent et fortifient nos hommes d'État dans l'initiation et l'accomplissement des grandes œuvres nationales. Voilà pourquoi nous rappelant ces mots : "Des chemins ! des chemins aux nouvelles terres ! Voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement," prononcés par M. E. Parent dans un discours devant une chambre de lecture en 1852, nous osons mêler notre faible voix à celle de tous les vrais patriotes qui se sont dévoués à la noble cause de la colonisation ; nous nous faisons l'écho des vœux de tous ceux qui veulent le peuplement rapide de nos terres incultes.

Comme la chose la plus essentielle à cette fin, ce sont les chemins, nous allons d'abord mentionner la part de mérite qui revient, à ce sujet, à chacune des administrations qui se sont succédées depuis treize ans :

Sommes dépensées.

1853-4.—	Ministère McNab-Morin.....	\$120,000
1855	" McNab-Taché.....	49,357
1856	" Taché-MacDonald.....	45,427
1857	" MacDonald-Cartier.....	53,240
1858	" Cartier-MacDonald.....	48,764
1859	" ".....	28,652
1860	" ".....	50,060
1861	" ".....	46,000
1862	" MacDonald-Sicotte.....	94,495

Depuis 1862 jusqu'à l'année dernière, il a été voté pour cet objet environ \$50,000 chaque année, pensons-nous. A part ces sommes, d'autres ont été dépensées par le Département des Travaux Publics pour l'ouverture de certaines routes.

Cependant, quoi qu'on ait fait pour les chemins de colonisation, ils n'ont pu généralement répondre aux besoins réels et aux demandes réitérées des colons. Les rapports des inspecteurs et les témoignages rendus devant les comités de la Chambre sont là pour en faire foi.

Pour n'en citer qu'un exemple, M. Boucher de La Bruère, inspecteur des agences, disait dans son rapport du 21 décembre 1864 : " Les amis de la colonisation espèrent qu'une somme élevée sera votée par la Législature, à sa prochaine session, pour l'ouverture de nouveaux chemins pendant l'année 1865, afin de répondre aux besoins immenses du pays et au zèle des colons.

" En secondant ces légitimes espérances, le gouvernement aura mérité de tous. Je recommande, dans ce but, l'octroi d'une somme de \$200,000."

Dans un autre endroit du même rapport, il dit : " Un chemin qu'il serait important de terminer de suite est le chemin de Paquetteville, qui traverse une partie du canton de Barford et celui de Hereford. Tous les colons de la partie Est de Hereford et ceux d'Aukland sont obligés maintenant d'aller aux États-Unis vendre leurs denrées et en rapporter les provisions nécessaires ; il ne reste que huit milles de chemin à parachever," pour se rendre d'Hereford à Coaticook, dernière station en Canada du chemin de fer Grand-Tronc. Les trois quarts des colons de ces localités ont 40 milles à faire pour aller à Coaticook en passant par le Vermont ; le chemin Paquetteville terminé, ils n'auraient que vingt milles. Je pourrais multiplier les exemples analogues.

Eh bien ! il reste encore aujourd'hui une partie du chemin de Paquetteville à paraître.

Des colons établis au fond des bois depuis cinq, six ou sept ans, ont souffert les inconvénients résultant de l'isolement de tout marché. Leurs provisions ont été augmentées et leurs produits diminués par de grands frais de transport. L'an dernier, nous avons été nous-mêmes témoins de la difficulté de pénétrer, à cause du manque de chemins, dans certains cantons de l'Est, et nous avons vu un homme entreprenant, qui voulait établir un moulin dans Aukland, bien embarrassé sur les moyens d'y transporter son mécanisme. Comment transporter un pareil fardeau par de pareils chemins ? Est-il étonnant qu'ayant de tels obstacles à surmonter, certains colons n'aient pu remplir les conditions de paiement au gouvernement ? Cependant, nous avons sous les yeux une liste de lots qui seront vendus à l'enchère le trois juillet prochain, par autorité du gouvernement, par suite du non-accomplissement des conditions de vente ! Qu'on reprenne et qu'on revende les lots tenus par des spéculateurs, qui ne résident pas et n'accomplissent pas les conditions de défrichement, c'est très bien, mais j'espère qu'on n'aura pas la cruauté de dépouiller les pauvres colons, qui, sous l'effet de la coupable négligence que nous venons de signaler, n'auraient pu remplir les conditions de paiement.

Donc des CHEMINS ! des CHEMINS !

Dire que les ressources de la province ne permettent pas toutes les dépenses nécessaires des chemins de colonisation, c'est argumenter comme le cultivateur routinier, qui n'a pas le moyen, dit-il, lui aussi, de diviser, clôturer, égoutter, étoyer, engraisser sa terre. Une dépense faite à propos sur une ferme, c'est un placement de capital. Pour un gouvernement, dont le principal revenu est la douane, une dépense qui établit des terrains incultes, qu'il vend, et y fixe des consommateurs, c'est aussi un placement d'argent. Qu'on ne vienne pas refuser des chemins sous le prétexte des intérêts généraux de la province : ce sont les vrais intérêts de la province qui les réclament.

“ Ajoutons, dit M. S. Drapeau, qu'à part les grands chemins conduisant à l'intérieur, il serait utile de choisir les cantons les plus propices à une prompte colonisation pour les sillonner davantage par de petits chemins de rang, ouverts parallèlement de deux rangs en deux rangs, à angle droit avec le chemin principal, lesquels conduiraient aux lots à n'importe quelle profondeur et qui déboucheraient dans le grand chemin central.”

D'après l'étendue et le coût des chemins confectionnés en 1864, dans le Bas-Canada, y compris les ponts et les fascinaiges, un mille de chemin reviendrait en moyenne de \$200 à \$250 au plus. Il s'agirait donc, pour mettre à exécution le plan de M. S. Drapeau, de retrancher 4 à 5 cents piastres sur chaque douze cents piastres, prix de vente des terres à trois chelins, de chaque côté d'un chemin d'environ deux milles. Il n'est pas besoin d'argumenter pour recommander une pareille suggestion ; elle est autant dans l'intérêt des revenus du gouvernement que dans celui des colons : c'est une affaire de simple arithmétique. Bien entendu que l'on parle ici des cantons les plus propices à la colonisation, et non de ceux qui sont encore trop éloignés des habitations, ou dont les terres sont impropres à la culture.

Les octrois gratuits ont été bien des fois signalés comme un puissant moyen de colonisation, et une forte barrière contre l'émigration ; et l'expérience de ce qui a été fait sur une trop petite échelle est venue confirmer cette autre suggestion : “ Par conséquent, le gouvernement ne saurait mieux faire, pour l'avancement des destinées du pays, que de donner les terres le long des routes aux colons désireux de s'y établir, afin que l'ouverture de ces cantons fût plus prompte et l'entretien des chemins ouverts à grands frais mieux surveillé. Ces octrois auraient aussi pour résultat immédiat d'accélérer sensiblement la vente des terres situées dans l'intérieur des dits cantons et de les livrer plus promptement au défrichement, par l'affluence qui aurait lieu partout, sur chaque chemin, et de laquelle surgirait un mouvement plein d'avenir pour le commerce et l'industrie du pays.

“ S. DRAPEAU.”

Pourquoi faut-il que des idées si pratiques, données par des hommes si experts en fait de colonisation, soient restées sans résultat ? Les réclamations de l'expérience et du patriotisme finiront-elles par être entendues ? Il faut l'espérer.

Il est encore une cause de démoralisation, et partant d'appauvrissement et d'émigration, où devrait intervenir l'action législative et gouvernementale : c'est l'intempérance. C'est ici sans doute que les moyens moraux doivent exercer leur influence, mais non pas à l'exclusion du gouvernement et de la législature : il faut, pour combattre avec succès cette cause, l'union de l'Eglise et de l'Etat. Aussi convient-on généralement que la vente des boissons spiritueuses doit être réglementée par l'Etat ; et de fait elle l'a toujours été. Seulement, on a toujours eu à déplorer l'inefficacité des règlements, malgré tous les lois qu'on a comme pris à plaisir de faire et de défaire. La masse indigeste des bills de tempérance et de vente des boissons spiritueuses, n'a pas empêché la liberté des vendeurs et des buveurs de se changer en licence, tellement qu'on a semblé avoir, dans les hautes sphères de la législature, tout en législatant contre eux, un faible pour eux.

Laisser aux conseillers et aux électeurs municipaux le contrôle entier sur l'opportunité et le nombre des auberges dans les paroisses, c'est ouvrir la porte au règne de l'intimidation, de l'intrigue et de la licence ; c'est permettre la multiplication indéfinie des auberges. La conséquence de ce laisser faire est que les voyageurs n'étant pas assez nombreux pour les bénéfices des aubergistes, ceux-ci spéculent sur l'ivrognerie ; les auberges deviennent des buvettes, c'est-à-dire des centres d'habitués, de séductions et d'intempérance. C'est ainsi qu'on voit juxta-posés dans nos paroisses plusieurs de ces centres de démoralisation.

Des voix pleines d'autorité se sont plusieurs fois élevées contre cette lacune dans nos lois. Tout dernièrement encore, l'hon. juge Sicotte, dans son adresse aux grands-jurés, à St. Hyacinthe, laissait tomber du banc judiciaire ces remarquables paroles : “ La vente des boissons, au verre, est chose pernicieuse comme la moins utile ; la loi ne devrait jamais la permettre. Elle détermine la fréquentation des auberges, où les déscuvrés vont vivre, et hébètent leur esprit dans les conversations oiseuses et malsaines de ces lieux..... “ Dans l'intérêt du commerce et des communications,

il doit y avoir des maisons commodes, pleines de confort, pour les voyageurs; mais ce qui est une nuisance, et pas autre chose, ce sont ces maisons mal tenues, incapables de fournir un logement, et où la seule trafic possible est la vente des boissons au verre..... Vous avez le droit de vous enquerir des causes qui peuvent nuire au bien-être général, qui est toujours intimement lié à l'ordre et aux bonnes mœurs."

Puisque les conseils municipaux sont impuissants contre la contagion des auberges, la loi devrait décider qu'il n'y en aura qu'une par village de mille âmes et au-dessous; deux pour une population plus élevée; qu'il n'y en aura ni dans les environs des villages, ni dans les concessions, excepté sur les grands chemins de postes, à des intervalles déterminés et à des conditions spécifiées. Les conseils donneraient des licences pour de telles auberges.

Bien entendu qu'on devrait faire main-basse sur les trafiquants sans licence, par les pouvoirs les plus amples donnés aux magistrats d'interroger sur faits et articles; par le droit d'action donné aux particuliers et aux officiers de l'accise contre les vendeurs frauduleux et ceux qui achètent et boivent chez eux; par la disqualification à tenir auberge portée contre les contrevenants aux lois concernant la vente des boissons, etc.

Qu'on ne nous accuse pas d'oublier notre sujet de l'émigration ou de la colonisation. L'abus des boissons est une question sociale autant que morale; elle touche à la prospérité nationale autant qu'à la moralité des Canadiens. C'est donc le devoir de l'État comme de l'autorité religieuse de s'en préoccuper. C'est entendu: moraliser, c'est coloniser; comme coloniser, c'est moraliser.

S. TASSÉ, Ptre.

(A continuer.)

Jacques Delille ou le Restaurant improvisé.

Jacques Delille, de l'Académie française, naquit à Aigue-Perse, en Auvergne, en 1738. Peu d'écrivains français l'ont égalé dans le genre descriptif; peu de poètes ont laissé un plus grand nombre de vers et d'aussi beaux vers. Son style est toujours brillant et pittoresque, et l'alexandrin prend sous sa plume une souplesse et une variété étonnantes.

Ses plus célèbres ouvrages sont la traduction des *Géorgiques* de Virgile, et son poème des *Jardins*. Il a donné aussi des poésies fugitives. On y remarque surtout un *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, dans lequel il s'est élevé à ce que la poésie lyrique a jamais eu de plus touchant, de plus énergique et de plus sublime.

Delille est mort en 1813.

Les souvenirs du bel âge ne s'effacent jamais. C'est principalement sur les imaginations vives et brillantes qu'ils exercent leur empire. Aussi vit-on souvent Delille se plaindre, dans ses vieux jours, à récapituler toutes les jouissances qui l'environnaient, lorsqu'il faisait retentir dans Paris les sons harmonieux de sa lyre.

De toutes les réunions qui s'étaient formées dans la capitale, pour entendre ce grand poète réciter ses vers, celle qui le plus souvent se présentait à son souvenir était un déjeuner donné, en 1780, par une dame que

ses talents littéraires et sa haute naissance rendaient également célèbre. Cette réunion, composée de l'élite des beaux esprits du temps, avait eu lieu au *Cadran-Bleu*, sur le boulevard du Temple.

Ce fut là que Delille fit entendre, pour la première fois, des fragments de son poème sur *l'Imagination*; ce fut là qu'en récitant ce bel épisode où il dépeint un artiste égaré dans les Catacombes de Rome, il produisit une impression profonde, un enthousiasme général. Chacun suivait par la pensée ce jeune infortuné dans le ténébreux labyrinthe où il s'était si imprudemment engagé. On répondait à ses cris déchirants; on cherchait avec lui, dans l'obscurité, ce fil précieux qui seul pouvait lui rendre la lumière et la vie... O Delille! tu parus, en ce moment, aussi riche que Virgile, aussi terrible que le Dante. On ne savait ce qu'on admirait le plus en toi, ou le poète, l'honneur de sa patrie et de son siècle, ou le lecteur inimitable, dont le charme et l'expression semblaient ajouter à l'éclat de son génie:

Sous les remparts de Rome, et sous ses vastes plaines,
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines,
Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses rois, ses dieux et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense.
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'Eglise encor naissante y cacha ses enfants,
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix le drapeau des Césars.

Jaloux de tout connoître, un jeune amant des arts,
L'amour de ses parents, l'espoir de la peinture,
Brûloit de visiter cette demeure obscure,
De notre antique foi vénérable berceau.
Un fil dans une main, et dans l'autre un flambeau,
Il entre; il se confie à ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.
Il aime à voir ce lieu, sa triste majesté,
Ce palais de la nuit, cette sombre cité,
Ces temples où le Christ vit ses premiers fidèles,
Et de ces grands tombeaux les ombres éternelles.

Dans un coin écarté se présente un réduit,
Mystérieux asile où l'espoir le conduit,
Il voit des vases saints et des urnes pieuses,
Des vierges, des martyrs dépouilles précieuses;
Il saisit ce trésor; il veut poursuivre: hélas!
Il a perdu le fil qui conduisait ses pas;
Il cherche, mais en vain: il s'égare, il se trouble;
Il s'éloigne, il revient, et sa crainte redouble;
Il prend tous les chemins que lui montre la peur.
Enfin, de route en route, et d'erre en erreur,
Dans les enfoncements de cette obscure enceinte,
Il trouve un vaste espace, effrayant labyrinthe,
D'où vingt chemins divers conduisent à l'entour.
Lequel choisir? lequel doit le conduire au jour?
Il les consulte tous: il les prend, il les quitte;
L'effroi suspend ses pas, l'effroi les précipite;
Il appelle: l'écho redouble sa frayeur;
De sinistres pensers viennent glacer son cœur.

L'astre heureux qu'il regrette a mesuré dix heures,
Depuis qu'il est errant dans ces noirs demeures.
Ce lieu d'effroi, ce lieu d'un silence éternel,
En trois lustres entiers voit à peine un mortel:
Et, pour comble d'effroi, dans cette nuit fumeuse,
Du flambeau qui le guide il voit périr le reste.
Craignant que chaque pas, que chaque mouvement,
En agitant la flamme en use l'aliment,
Quelquefois il s'arrête, et demeure immobile.
Vaines précautions! tout soin est inutile;
L'heure approche, et déjà son cœur épouvanté
Croit de l'assreuse nuit sentir l'obscurité.

Il marche, il erre, encor sous cette voûte sombre ;
 Et le flambeau mourant fume et s'éteint dans l'ombre.
 Il gémit ; toutefois d'un souffle hâlétant,
 Le flambeau ranimé se rallume à l'instant.
 Vain espoir ! par le feu la cire consumée,
 Par degrés s'abaissant sur la mèche enflammée,
 Atteint sa main souffrante, et de ses doigts vaincus
 Les nerfs, découragés ne la soutiennent plus :
 De son bras défaillant enfin la torche tombe,
 Et ses derniers rayons ont éclairé sa tombe.
 L'infortuné déjà voit cent spectres hideux ;
 Le délire brûlant, le désespoir affreux,
 La mort !... non cette mort qui plaît à la victoire,
 Qui vole avec la foudre, et que pare la gloire ;
 Mais lente, mais horrible, et traînant par la main
 La fum qui se déchire et se rouge le sein.
 Son sang, à ces pensées, s'arrête dans ses veines.
 Et quels regrets touchants viennent aigrir ses peines !
 Ses parents, ses amis, qu'il ne reverra plus,
 Et ces nobles travaux qu'il laissera suspendus ;
 Ces travaux qui devaient illustrer sa mémoire,
 Qui donnaient le bonheur et promettaient la gloire !
 Et son épouse, hélas ! celle dont le souris
 Fut son plus digne éloge et son plus digne prix !

Quelques pleurs de ces yeux coulent à cette image,
 Versées par le regret, et séchées par la rage.
 Cependant il espère ; il pense quelquefois
 Entrevoir des clartés, distinguer une voix.
 Il regarde, il écoute... Hélas ! dans l'ombre immense,
 Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,
 Et le silence ajoute encor à sa terreur.

Alors, de son destin sentant toute l'horreur,
 Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve ;
 Il se lève, il retombe, et soudain se relève ;
 Se traîne quelquefois sur de vieux ossements,
 De la mort qu'il veut fuir horribles monuments !
 Quand tout à coup son pied trouve un léger obstacle,
 Il y porte la main. O surprise ! ô miracle !
 Il sent ; il reconnaît le fil qu'il a perdu ;
 Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.
 Ce fil libérateur, il le baise, il l'adore,
 Il s'en assure, il craint qu'il ne s'échappe encore ;
 Il veut le suivre, il veut revoir l'éclat du jour ;
 Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour ;
 A l'abri du danger, son âme encor tremblante
 Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.
 A leur aspect lugubre, il épronve en son cœur
 Un plaisir agité d'un reste de terreur ;
 Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,
 Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.
 Dieu ! quel ravissement quand il revoit les cieux
 Qu'il croyait pour jamais éclipsés à ses yeux !
 Avec quel doux transport il promène sa vue
 Sur leur majestueuse et brillante étendue !
 La cité, le hameau, la verdure, les bois,
 Semblent s'offrir à lui pour la première fois ;
 Et, rempli d'une joie inconnue et profonde,
 Son cœur croit assister au premier jour du monde.

Cette réunion mémorable fit éprouver à Delille une jouissance qui lui inspira pour le *Cadran-Bleu* une prédilection dont il ne pouvait se défendre. Chaque fois que le printemps se renouvelait, il allait, avec ses amis les plus intimes, y faire ce qu'il appelait "un dîner populaire." Il aimait à se confondre parmi les nombreux convives qu'il y rencontrait ; à suivre les différentes conversations qui parvenaient à son oreille attentive ; à esquisser les divers tableaux qui s'offraient à son regard scrutateur. C'était tout à la fois la joie des uns, l'impatience des autres, la politesse de ceux-ci, la brusquerie de ceux-là : en un mot, c'était partout un mouvement, une vie, une abondance, une bigarrure qui, frappant l'imagination par la variété la plus amusante,

semblaient, disait Delille, ranimer la santé, remettre en verve, et disposer le cœur aux plus doux épanchements.

Privé longtemps, par les troubles politiques, de ces dîners qui toujours avaient pour lui tant de charmes, cet homme célèbre, exilé de sa patrie, voulut les renouveler à Londres.

Mais il ne trouvait dans les tavernes les plus fameuses ni cette gaieté franche, ni cette attrayante urbanité, véritable patrimoine des Français. Oh ! combien de fois il regretta le boulevard du Temple et son cher *Cadran-Bleu* !... Cependant l'horizon s'éclaircit : Delille revint à Paris et s'empressa d'aller visiter ces lieux qui lui offraient tant d'aimables souvenirs. Mais la publication de ses œuvres, dont il venait d'enrichir la France, avait augmenté sa renommée au point qu'il ne pouvait plus se montrer en public, sans être entouré d'une foule de curieux et d'admirateurs qui fatiguaient sa modestie. La Providence enfin, voulant nous offrir, dans ce grand poète, l'image vivante d'Homère, l'avait privé de la vue. Nous ne pouvons résister au désir de citer ici un fragment de *l'Homme des Champs* où Delille fait un portrait si vrai et si touchant du *Curé de Campagne* :

Voyez-vous ce modeste et pieux presbytère ?
 Là vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère
 Du peuple réuni présente au ciel les vœux,
 Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,
 Soulage le malheur, consacre l'hyménée,
 Bénit et les moissons et les fruits de l'année,
 Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,
 Le conduit dans la vie, et le suit au tombeau.
 Par ses sages conseils, sa bonté, sa prudence,
 Il est pour le village une autre providence.
 Quelle obscure indigence échappe à ses bienfaits ?
 Dieu seul n'ignore pas les heureux qu'il a faits.
 Souvent dans ces réduits où le malheur assemble
 Le besoin, la douleur et le trépas ensemble,
 Il parait ; et soudain le mal perd son horreur,
 Le besoin sa détresse, et la mort sa terreur.
 Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime :
 Le pauvre le bénit, et le riche l'estime ;
 Et souvent deux mortels, l'un de l'autre ennemis,
 S'embrassent à sa table et retournent amis.
 Honorez ses travaux. Que son logis antique,
 Par vous rendu décent et non pas magnifique,
 Au dedans, des vertus renfermant des trésors,
 D'un air de propreté s'embellisse au dehors :
 La pauvreté dégrade, et le faste révolte.
 Partagez avec lui votre riche récolte ;
 Ornez son sanctuaire et parez son autel.
 Liguez-vous saintement pour le bien mutuel :
 Et quel spectacle, ô Dieu ! vaut celui d'un village
 Qu'édifie un pasteur, et que console un sage ?
 Non, Rome subjuguant l'univers abattu
 Ne vaut pas un hameau qu'habite la vertu,
 Où les bienfaits de l'un, de l'autre les prières
 Sont les trésors du pauvre et l'espoir des chaumières.

Delille n'écrivait pas moins bien en prose qu'en vers. Dans la préface de son poème sur *l'Imagination*, le poète trace admirablement le plan primitif de *l'Illiade*. Les plus belles situations, les plus riches descriptions, les personnages les plus saillants, tout s'y trouve indiqué par un trait caractéristique, et Delille semble avoir été le confident d'Homère dans la conception de son chef-d'œuvre. Nous devons avouer toutefois que cette antique opinion sur Homère et sur ses livres a été de nos jours fortement combattue. Une critique célèbre de l'Allemagne, F. A. Wolf, a nié formellement l'existence d'Homère. "Une longue suite de poètes cycliques

ioniens, dit-il dans ses premiers *Prolegomènes*, a versifié la généalogie des dieux, l'histoire de la guerre de Troie et le retour des princes grecs dans leurs foyers. Transmises de bouche en bouche, dans un siècle où l'écriture était encore inconnue, ces poésies se répandirent dans l'Asie mineure occidentale et dans les îles voisines. Lycurgue les apporta dans le Péloponèse; les rhapsodes les chantèrent par toute la Grèce. Pisistrate, 600 ans avant notre ère, les fit recueillir et mettre par écrit. Cette rédaction première fut ensuite retouchée, arrangée, altérée, continuée, et ne fut définitivement mise en ordre que par les grammairiens d'Alexandrie, qui nous ont transmis l'Illiade et l'Odyssee telles que nous les avons." La sagesse du plan attribué à Homère, la conception de ses poèmes, fruit d'un génie au-dessus de l'humanité, disparaissent devant cette opinion que Wolf présente et soutient avec la force et l'évidence d'une vérité mathématique. Cela, du reste, n'ôte rien au mérite de Dellile. Voici son appréciation de l'Illiade:

"Combien la poésie doit encore à l'imagination! Pour convaincre, essayons d'assister par son pouvoir à la première conception de l'Illiade. Depuis longtemps retentissaient aux oreilles d'Homère les récits miraculeux de la guerre de Troie; les nourrices les contaient à leurs nourrissons, les mères à leurs enfants, les maîtres et les instituteurs à leurs élèves; une foule de héros, différents de patrie, de caractère et de courage, mais tous réunis par le même intérêt: l'artificieux Ulysse, l'impétueux Ajax, le sage Nestor; l'impiété farouche de Diomède, le caractère d'Hector, le fier Achille s'élevant au-dessus d'eux tous, également passionné dans sa haine, retiré dans sa tente, mais toujours présent par son absence même; plus funeste aux Grecs par son refus de combattre, qu'aux Troyens par sa valeur; le choc de deux puissants empires, la lutte de l'Europe et de l'Asie; les hommes et les dieux, mais des dieux passionnés et des hommes héroïques; les plus riches peintures de la nature physique et morale; les plus tendres affections du cœur venant adoucir les horreurs des batailles; le vieux Priam aux pieds du féroce Achille, recevant de ses mains sanglantes le cadavre de son fils; Andromaque, son enfant dans les bras, cherchant à détourner Hector d'un combat inégal, et opposant à son courage le sourire de son fils; toutes les richesses de la géographie, toutes les traditions de la théogonie, enfin l'orgueil national de la Grèce flattée du récit de ses victoires: voilà ce que l'imagination d'Homère lui montre dans ce magnifique sujet; il s'en empare et l'Illiade devient le prototype éternel de l'épopée; tant le succès d'un ouvrage dépend de la force et de l'étendue de la première conception!"

Le chantre des *Jardins* et du *Bonheur des Champs* souffrait plus que tout autre, éloigné du monde et retenu dans un appartement solitaire:

— S'il ne m'est plus permis, disait-il, de contempler cette voûte azurée où j'ai trouvé mon *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*; si je ne jouis plus de cet aspect imposant de la nature, je puis, du moins, entendre les accents de l'amitié; je puis encore, me mêlant à des scènes plus piquantes, entendre souvent les mots heureux, les cris variés de ce bon peuple, qui me réveillent, me réjouissent et me font oublier les infirmités de l'âge.

Souvent il appelait madame Delille, et lui récitait

ses vers qu'il savait presque tous par cœur. Il affectionnait surtout son *Dithyrambe*:

D'où me vient de mon cœur l'ardente inquiétude?

En vain je promène mes jours,
Du loisir au travail, du repos à l'étude;
Rien n'en saurait finir la vague incertitude,
Et les tristes dégoûts me poursuivent toujours.

Des voluptés essayons le délire,
Couronnez-moi de fleurs, apportez-moi ma lyre,
Grâces, Plaisirs, Amours, Jeux, Ris, accourez tous!

Que le vin coule!
Que mon pied foule

Les parfums les plus doux!
Mais quoi! déjà la rose pâissante
Perd son éclat, les parfums leur odeur!
Ma lyre échappe à ma main languissante,
Et les tristes ennuis sont entrés dans mon cœur.

Volons aux plaines de Bellone,
Peut-être son brillant laurier
À mon cœur va faire oublier
Le noir chagrin qui l'environne.
Marchons; déjà la charge sonne,
Le fer brille, la foudre tonne,
J'entends hennir le fier coursier;
L'acier retentit sur l'acier:
L'Olympe épouvanté résonne
Des cris du vaincu, du vainqueur;
Autour de moi le sang bouillonne:
À ces tableaux mon cœur frissonne,
Et la pitié plaintive a crié dans mon cœur.

D'un air moins turbulent l'ambition m'appelle,
Sublime quelquefois, et trop souvent cruelle:
Pour commander, j'obéis à sa loi.
Puissant dominateur de la terre et de l'onde,
Je dispose à mon gré du monde,
Et ne puis disposer de moi.
Ainsi d'espérances nouvelles
Toujours avide et toujours dégoûté,
Vers une autre félicité
Mon âme ardente étend ses ailes,
Et rien ne peut calmer, dans les choses mortelles,
Cette indomptable soif de l'immortalité.

Lorsqu'en mourant le sage cède
Au décret éternel dont tout subit la loi,
Un Dieu lui dit: "J'ai réservé pour moi
L'éternité qui te précède;
L'éternité qui s'avance est à toi."

Ah! que dis-je? écartons ce profane langage.
L'éternité n'admet point de partage;
Tout entière en toi seul Dieu sut la réunir;
Dans lui ton existence à jamais fut tracée,
Et déjà ton être à venir
Étoit présent à sa vaste pensée.

Sois donc digne de ton auteur;
Ne ravale point la hauteur
De cette origine immortelle!

Eh! bien qui peut mieux t'enseigner qu'elle
À braver des faux biens l'éclat ambitieux?
Que la terre est petite à qui la voit des cieux!
Que semble à tes regards l'ambition superbe?
C'est de ces vers rampants, dans leur humble cité,
Vils tyrans des gazons, conquérant d'un brin d'herbe,
L'invisible rivalité.

Tous ces objets qu'agrandit l'ignorance,
Que colore la vanité,
Que sont-ils aperçus dans un lointain immense,
Des célestes hauteurs de l'immortalité!

C'est cette perspective en grands penses féconde ;
 C'est ce noble avenir, qui, bien mieux que ces lois
 Qu'inventa de l'orgueil l'ignorance profonde,
 Rétablit en secret l'équilibre du monde ;
 Aux yeux de l'Éternel égale tous les droits,
 Nos rires passagers, nos passagères larmes ;
 Ôte aux maux leur tristesse, aux voluptés leurs charmes ;
 De l'homme vers le ciel élance tous les vœux,
 Absent de cet atome, et présent dans les cieux,
 Voit-il, daigne-t-il voir s'il existe une terre,
 S'il y brille un soleil, s'il y gronde un tonnerre ;
 S'il est là des héros, des grands, des potentats,
 Si l'on y fait la paix, si l'on y fait la guerre,
 Si le sort y ravit ou donne des États ?

Eh ! qui, du sommet du coteau,
 Voyant le Nil au loin rouler ses eaux pompeuses,
 Détournerait les yeux de ce riche tableau
 Et de ces eaux majestueuses
 Pour entendre à ses pieds murmurer un ruisseau ?

Silence ! êtres mortels, vaines grandeurs, silence !
 L'obscurité, l'éclat, le savoir, l'ignorance,

La force, la fragilité,
 Tout, excepté le crime et l'innocence,
 Et le respect d'une juste puissance,
 Près d'un vaste avenir court et frêle existence,
 Aux yeux désenchantés de la réalité,
 Descend de sa haute importance
 Dans l'éternelle égalité.

Tel le vaste Apennin, de sa cime hautaine,
 Confondant à nos yeux et montagne et vallon,
 D'un monde entier ne forme qu'une plaine,
 Et rassemble en un point un immense horizon.

Ah ! si ce noble instinct par qui du grand Homère,
 Par qui des Scipions l'esprit fut enfanté,
 N'était qu'une vaine chimère,
 Qu'un vain roman par l'orgueil inventé ;
 Aux limites de sa carrière,
 D'où vient que l'homme épouvanté,
 A l'aspect du néant se rejette en arrière ?
 Pourquoi dans l'instabilité
 De cette demeure inconstante,
 Nourrit-il cette longue attente
 De l'immuable éternité ?

Non, ce n'est point un vain système,
 C'est un instinct profond vainement combattu,
 Et sans doute l'Être suprême
 Dans nos cœurs le grave lui-même
 Pour combattre le vice et servir la vertu.

Dans sa demeure inébranlable,
 Assise sur l'éternité,
 La tranquille immortalité.
 Propice au bon et terrible au coupable,
 Du temps qui, sous ses yeux, marche à pas de géant.
 Défend l'ami de la justice,
 Et ravit à l'espérance du vice
 L'asile horrible du néant.
 Qui : vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
 Des éternelles lois renversez les autels,
 Lâches oppresseurs de la terre,
 Tremblez ! vous êtes immortels.

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
 Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
 Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
 Consolés-vous, vous êtes immortels....

— O mes amis, disait souvent Delille à ceux qui l'approchaient, faites qu'avant de m'endormir pour toujours, je puisse encore aller dîner au *Cadran-Bleu* !
 Vainement osait-on lui représenter qu'il y serait reconnu, fêté, et qu'à son âge, il était imprudent de s'exposer aux fatigues d'une semblable apparition dans le monde ; ce grand peintre de la nature ne répondait à

toutes ces objections qu'en répétant, avec la voix suppliante d'un enfant qui réclame un moment de plaisir :
 — Faites que je puisse aller encore une fois dîner au *Cadran-Bleu* !

— Comment résister à de pareilles instances ? disait à son tour la fidèle compagne de Delille, qu'il appelait son *Antigone*. Mais je ne puis songer à l'exécution de ce projet, sans craindre pour la santé, peut-être même pour la vie d'un être aussi cher.

— Eh bien ! reprend à son tour un des amis de Delille, artiste aussi recommandable par ses talents que par les qualités de son cœur, il est un moyen de lui procurer la jouissance qu'il désire, sans l'exposer aux dangers de se montrer en public ; et puisqu'il est privé de la vue, profitons-en pour le servir sans qu'il s'en doute. J'habite, au faubourg Saint-Germain, une maison spacieuse et commode, où se trouve une terrasse, donnant sur les jardins, et couronnée de feuillages ; c'est là que nous conduirons notre vieil enfant ; reposez-vous sur moi : je vous promets qu'il y trouvera tous les plaisirs qu'il se propose, et qu'il se croira bien véritablement à son dîner populaire.

Cette offre fut acceptée avec empressement, et le jour fut marqué pour la réaliser. C'était peu de temps après la scène mémorable de l'Académie, où le Virgile français, qui la présidait, fit en quelque sorte ses adieux à ses contemporains, en récitant, pour la dernière fois, des vers dans lesquels brillaient encore l'élégance et la vigueur de la jeunesse. Ce dîner tant désiré semblait occuper Delille comme une des époques les plus importantes de sa vie. Il vit arriver le jour convenu avec une joie inexprimable. Paré dès le matin, comme pour une fête, il se disposait à descendre avec orgueil dans la foule commune, et brûlait d'être confondu parmi les nombreux convives du boulevard du Temple.

(A continuer.)

Le Serpent Jaune.

DÉCOUVERTE DU GUACO.

On ne connaît guère le *guaco*, encore moins l'origine de l'application donnée à cette plante d'Amérique, qui est le plus puissant antidote contre la morsure des serpents venimeux de ces contrées, entre autres du serpent jaune, dont l'atteinte est si rapidement mortelle, qu'elle tue en trois minutes.

Sans entrer ici dans plus de détails, bornons-nous à dire que cette plante, dont la feuille ressemble assez à celle du noyer d'Europe, figure dans les grands laboratoires et que son efficacité est aussi réelle aujourd'hui que lors de sa découverte.

Voici le récit émouvant qu'en a donné M. Henri Cornille dans *la Nouvelle morale en action* publiée en 1858, par M. Hournon. Outre l'intérêt général qui s'y rattache au point de vue de l'humanité, ce récit offre une nouvelle preuve de l'ordre admirable qui règne dans l'œuvre de la création, où tous les faits physiques se pondèrent merveilleusement entre eux, où le remède se trouve à côté des plus terribles fléaux ; de telle sorte que l'homme condamné, depuis sa déchéance première, au travail, à une lutte continuelle ici-bas, trouve ainsi les moyens de s'en préserver à l'aide de son intelligence, ce don incalculable que, dans sa volonté infinie, Dieu

lui a laissé malgré sa révolte, et qui, s'il en use suivant les voies divines, le met au premier rang de toutes les créatures.

Il y a de cela plus de cent cinquante ans, un esclave mulâtre suivait les bords de l'Orénoque. C'était aux environs de Guana, non loin des lieux où le fleuve débouche sur le golfe du Mexique. Jeté depuis peu de jours dans ces contrées méridionales, l'esclave chemina avec l'attention inquiète d'un étranger qui, au milieu de ces plaines fécondes en reptiles venimeux, croit mettre à chaque instant le pied sur un serpent. Il interrogeait du regard tous les arbres, toutes les plantes assez développées pour héberger sous leur feuillage le moindre reptile ennemi.

Tout à coup, il s'arrêta et se jeta à plat ventre, la figure contre terre, derrière les raquettes épineuses d'un figuier d'Inde. Sans le tremblement convulsif qui parcourait les membres du malheureux esclave, on l'eût pris pour un homme mort.

Il venait d'apercevoir à quelques pas de lui le plus redoutable des serpents dont ces régions aient conservé la race. Ce n'était pas un serpent monstrueux, un de ces colosses rampants qui, assoupis au bord des fleuves, sur la lisière des forêts, présentent aux regards du voyageur l'aspect d'un tronc d'arbre brisé et abattu par la tempête. Il n'avait rien de ces proportions gigantesques qui font l'admiration des peuples de l'Europe quand, d'aventure, on étale à leurs yeux l'enveloppe empailée d'un des rois de l'Ohio. C'était le serpent jaune. Qui l'eût vu dans sa taille exiguë, chétive, eût refusé de croire qu'un si frêle animal pût jeter assez de venin pour tuer une caille; et pourtant il était de ceux dont la morsure tue un homme, tellement que, de la blessure à la mort, on ne compte que trois minutes. L'esclave savait à quoi s'en tenir sur ce point.

Aussi se renfermait-il dans la plus complète immobilité. Pour l'empire des Amériques, il n'eût pas levé les yeux; il eût donné dix ans de sa vie pour être loin de l'ennemi. Cependant l'ennemi restait en place. Redressé sur lui-même en spirale légère, il promenait au-dessus de l'herbe sa tête nuancée des teintes de l'ocre jaune et de l'orange; ses yeux veloutés et doux comme l'azur du ciel étincelaient de mille feux. Il semblait humer l'air avec volupté, et présenter tour à tour chaque partie de son être aux rayons du soleil. Pour qui eût ignoré le danger, c'eût été plaisir que de voir ce petit animal si vil, si délicat, si gracieux dans ses allures.

Puis, tout à coup, il se mit à bondir çà et là, d'un brin d'herbe à un autre, traçant dans l'air de rapides sillons et faisant entendre un petit bruit semblable au frottement de la soie.

L'esclave mourait de peur. Bientôt un bruit plus distinct se fit entendre à ses oreilles; il lui parut que l'herbe était violemment froissée: son imagination lui peignit aussitôt toute une famille de serpents prêts à fondre sur lui; il se croit à sa dernière heure; et, puisant du courage dans l'excès de son désespoir, il osa lever la tête. Mais il fit ce mouvement avec beaucoup moins de grâce et de légèreté que le petit reptile dont il croyait sentir le venin dans ses veines.

Alors un spectacle inattendu le frappa tout à la fois d'étonnement et de joie. Le serpent venait d'entrer en guerre avec un oiseau.

L'esclave reconnut, en bénissant le ciel, qu'il n'était

plus question de lui, et il se disposait à fuir, quand il remarqua que déjà le serpent avait perdu toute sa vigueur. La curiosité le retint; il voulut voir la fin de ce combat. C'était une lutte acharnée.

Sous son plumage élégant, l'oiseau agitait des serres aiguës et son bec effilé portait de profondes blessures.

Le serpent irrité se blottissait dans l'herbe, sillonnait l'air en tous sens, appelait à son aide toutes ses forces et toutes ses ruses, se plongeait même dans le fleuve pour échapper aux coups de son adversaire; mais sous l'herbe, dans l'air et jusqu'à la surface du fleuve, il retrouvait son ennemi, et la lutte recommençait avec une fureur nouvelle.

Seulement, par intervalles, l'oiseau semblait accorder au serpent une sorte de trêve; il le laissait dans sa retraite et s'envolait à tire-d'aile, déchiré et sanglant aussi, vers un arbuste voisin. Là, il becquetait quelques feuilles, enlevait quelques parcelles d'écorce qu'il avalait précipitamment, et, reprenant son vol vers le lieu du combat, il revenait à la charge.

L'esclave était toujours là; il s'étonnait de voir le serpent presque mort et l'oiseau plein de vie, quoique mordu par tout le corps. Il se demandait quel était cet oiseau venimeux qui tuit les serpents et qui bravait leur aiguillon! Ses idées étaient bouleversées; il croyait rêver.

Mais déjà il n'y avait plus à douter: le serpent gisait immobile; l'oiseau lui-même paraissait sur le point d'expirer, tant ses ailes traînaient, tant ses yeux étaient ternes, tant sa respiration était halotante et pénible. Mais le malaise dura peu: l'oiseau regagna son arbuste, se mit à manger des feuilles avec une vivacité singulière, secoua ses ailes, revint vers le champ de bataille, s'établit un moment sur le cadavre de son adversaire, brossa du bec ses plumes ébouriffées, et, poussant un petit cri de joie, prit son vol vers le midi.

À quelques jours de là, par une matinée d'automne, une étrange nouvelle avait mis en émoi la ville de Caracas. Le peuple se pressait vers la place publique; on eût dit que tous les habitants de la province s'étaient donné rendez-vous dans ces lieux, et que ce jour était l'anniversaire d'une grande solennité.

La place publique était garnie de gradins élevés en amphithéâtre; c'était comme une arène préparée pour les courses de taureaux. Le peuple débordait de cette vaste enceinte, dont il garnissait les parois. Une musique militaire exécutait, devant l'estrade destinée au gouverneur, des symphonies nationales.

Bientôt le gouverneur parut; le silence s'établit; un homme s'avança seul, au milieu de la place. Il roulait devant lui un tonneau et portait une besace.

C'était l'esclave des bords de l'Orénoque.

Il salua l'assemblée, ouvrit le tonneau et en tira un serpent. C'était un serpent bénin, grand ami des volailles, commensal assidu des basses-cours et plastron des enfants. L'assemblée se prit à rire d'un rire immense comme elle, et la fanfare du gouverneur eut grand-peine à rétablir le calme.

L'esclave jeta loin de lui ce serpent parasite, avec un air de dédain qui pouvait signifier: "Celui-là est un intrus; je ne le savais pas ici."

Il rouvrit le tonneau, et, cette fois, il amena un reptile dont le venin causait de cruelles douleurs, sans cependant occasionner la mort.

On s'attendait à mieux: l'assemblée ne rit plus, mais

elle murmura. L'esclave se découvrit le bras droit, y appuya la tête du serpent; le sang coula. Le peuple cessa de murmurer; il venait de comprendre qu'il n'avait pas été appelé pour servir de jouet.

L'esclave dénoua sa besace; elle était pleine de feuilles d'arbres; il en prit une portion qu'il mangea.

Cela fait, il retourna vers le tonneau, et bientôt on le vit agiter au-dessus de sa tête un serpent dont l'aspect remplit la multitude d'une crainte muette. Celui-là portait la mort avec lui, mort lente, mais inévitable. L'esclave excita l'animal, lui présenta le bras gauche, et montra aux spectateurs une double blessure.

Mais ce n'était pas tout: il lui restait une dernière épreuve; il fit signe à l'assemblée qu'il réclamait l'attention. En ce moment, tout en lui respirait l'exaltation. Humble et chétif esclave, il s'élevait, à force d'énergie et d'audace, au-dessus de la nature humaine. Et, de fait, il dominait alors, par l'ascendant de l'héroïsme, cette foule écrasée, anéantie sous son regard.

Aussi, avec quel noble sentiment de triomphe, avec quelle imposante majesté, il présenta tout à coup aux regards du peuple le serpent redoutable des bords de l'Orénoque, le serpent jaune, celui dont l'aiguillon frappait de mort avec une effrayante rapidité!

Il avait saisi l'animal au-dessus de la tête et le contenait inoffensif. Quand il jugea que tout le monde avait reconnu la nature du serpent, il se découvrit la poitrine, arracha d'avance une poignée de feuilles, irrita le reptile et se fit blesser au-dessus du cœur.

De toutes parts un cri d'épouvante et d'horreur retentit dans la place publique. Le silence régnait de nouveau, plus grave, plus intense, plus solennel; on attendait la fin. On eût cru que chacun avait été blessé au cœur et que l'assemblée tout entière n'avait plus qu'à mourir.

Une heure se passa; la mort ne vint pour personne. Alors le peuple interrogea l'esclave: on lui demanda quel était son secret; il montra sa besace.

On lui demanda comment il avait découvert ce secret. Il retourna vers le tonneau, en tira un second serpent de la petite race; puis, d'un autre compartiment il fit sortir un oiseau dont les ailes étaient rognées.

Le peuple fut témoin d'un combat semblable à celui dont le pauvre maître avait si heureusement interprété les révélations. L'oiseau tua le serpent et acheva les feuilles.

Désormais l'Amérique comptait un fléau de moins.

Le gouverneur s'approcha de l'esclave, l'affranchit au nom du pays, l'investit de tous les droits civiques et lui assigna un revenu de cinquante mille dollars (250,000 fr. environ); puis, donnant à l'arbuste dont les propriétés venaient d'être miraculeusement découvertes le nom de l'oiseau qui les avait révélées au monde, il l'appela *guaco*.

De nos jours, les feuilles du *guaco* figurent sur toutes les tables de ces contrées, principalement sur les tables des campagnards, dont elles augmentent la sécurité, dont elles protègent les jours. Plusieurs fois, pendant leur vie, les habitants des plaines et des forêts s'inoculent le *guaco*; ils font passer dans leur sang cet antidote merveilleux. C'est en effet le seul moyen de prévenir les suites de la morsure qui porterait sur une artère, et qui, sans ce préservatif, frapperait de mort comme la foudre.

Les Moines de Fitero.

Je me rappelle un beau fait de ce Moyen-Âge chrétien si décrit de nos jours par les maîtres docteurs de l'école Rénan.

En 1147, une armée arabe assiégeait la ville de Calatrava, en Andalousie. Le roi don Sanche, peu guerrier, s'épouvante. Éperdu devant le péril qu'il n'ose affronter, ce triste roi public qu'il donne Calatrava à quiconque voudra la défendre et pourra la sauver.

Il y avait à Fitero, tout près de Calatrava, un monastère de l'ordre de Cîteaux. Un moine, dont l'histoire a gardé le nom, dom Diégo Velasquez, se prosterna aux pieds de Raimond, son abbé: "Père, lui dit-il, avant de prendre la bêche pour creuser ma tombe dans la solitude, j'ai porté l'épée de chevalerie. Or, voilà qu'arrivent des jours de terreur, non pour nous qui sommes prêts à tout souffrir avec la grâce de Dieu, mais pour les pauvres chrétiens de Calatrava. Souffrirons-nous que les impies viennent ravager les champs où nous versons des sueurs pour nourrir les pauvres du Christ?... Ou imite les martyrs en se laissant égorger au fond du sanctuaire; mais on imite aussi les Machabées en défendant les autels du Seigneur. Veux-tu que j'aille demander une épée au roi Sanche, et que je redeviens soldat pendant une journée de bataille? — Que Dieu t'accompagne, répondit l'abbé Raimond; nous te suivrons tous."

Et voilà que les pieux solitaires de Fitero vont se présenter au roi Sanche de Castille.

"— Seigneur roi, dit le moine Velasquez, nous avons appris au désert que tu donnais la ville de Calatrava au chevalier qui saurait la défendre. Garde ta ville, mais prête-moi ton épée."

Le roi Sanche fut grandement surpris de trouver dans le cœur d'un pauvre moine le courage qui manquait autour de lui.

"— Qui donc es-tu? demanda-t-il à dom Velasquez.

"— Je suis le dernier parmi les serviteurs des pauvres et les enfants de la pénitence, dit le moine avec simplicité. Tu appellais des défenseurs, on ne te répondait point. Au milieu de ce silence, j'ai entendu ta plainte: me voilà."

Les chevaliers frémissaient autour du roi; la rougeur montait à leur front.

"— Frères en Dieu, leur dit Velasquez, vous avez choisi le poste d'honneur autour de la personne du seigneur roi; votre devoir et votre honneur sont de le défendre. Ne m'enviez point la part obscure que je prends dans vos travaux; ne l'avez-vous pas vous-mêmes abandonnée comme une croix trop lourde à vos épaules?

"— Par le salut de mon âme, s'écria le roi Sanche, ce que j'ai juré de faire sera fait! J'ai donné et je donne encore Calatrava à quiconque me l'aura gardée!

"— Elle sera donc à Dieu! reprend Velasquez. Seigneur roi, et vous, chevaliers de Castille, priez pour le moine qui va combattre."

Les Cisterciens reprennent alors en procession le chemin de la ville assiégée. L'armée musulmane les voit passer à la portée de son camp; mais elle ne soupçonne pas que ces hommes de prière cachent des cœurs héroïques sous la bure qui les couvre. Ils entrent dans Calatrava, qui n'avait que ses murailles pour défense.

Ils rassemblent le peuple ; ils lui demandent des armes, et les voilà sur les remparts.

Le Père Diégo Velasquez envoie au chef de l'armée assiégeante un parlementaire religieux, avec ce message qui peint admirablement l'esprit des âges de foi :

« Diégo Velasquez, indigne et obscur serviteur du Tout-Puissant, au glorieux émir de l'Andalousie, salut au nom du Dieu des armées.

« Tu veux prendre Calatrava, parce que tu l'as possédée ; mais les chrétiens te l'ont ravie par la volonté de Dieu, contre laquelle l'homme se brise. Il n'y a point, à l'heure qu'il est, d'armée chrétienne dans nos murs. Tu te crois fort, et tu as dit : ' J'irai, et j'écraserai leur faiblesse.' Mais tu n'as pas compté avec Dieu ; et Dieu sera notre appui, parce qu'il est notre unique espérance. Les hommes de prière sont sortis du silence et de la solitude pour venir défendre l'autel où prient leurs frères. Ose tenter l'assaut ; tu nous trouveras sur les remparts, et ta fureur ne montera pas plus haut que le pied de la Croix. »

Or, quand l'émir aperçut debout sur les murailles de Calatrava les moines de Fitero, le front sans casque et la poitrine sans cuirasse, mais le glaive au poing, dans l'attitude immobile d'une confiance surhumaine, il n'osa passer outre, et peu d'heures après, il disparut avec son armée.

Ces braves moines de Fitero étaient des héros de cette foi vive qui, selon la parole du divin Maître, pourrait transporter des montagnes. Quand le péril fut éloigné, ils posèrent l'épée pour reprendre humblement la pioche, et retournèrent dans leur cloître. Mais le roi Sanche, pour immortaliser leur dévouement, obtint du pape que ces héroïques soldats de la Croix fussent constitués en un ordre religieux et militaire qui prit le titre de Calatrava, et qui contribua, dans la suite, par de brillants exploits, à la destruction totale de l'empire arabe d'Espagne.

D. MARIE BERNARD.

De la Dignité au Pauvre.

La pauvreté, issue du péché originel, et entretenue par les fautes continuelles de l'homme, devint, dans les desseins de Dieu avant la Rédemption, le type de l'homme dégénéré, le type de la dégradation d'origine.

Aussi, dans tous les siècles qui ont précédé Jésus-Christ, et pendant lesquels Dieu voulait faire sentir à l'homme sa chute, son impuissance, Dieu a permis aux vices des hommes de maintenir le pauvre dans un état dégradé. — Si aucun homme alors n'avait manqué de rien sur la terre, l'homme aurait pu croire qu'il n'avait rien perdu des biens véritables. Mais le riche avait beau s'enfler de sa puissance et de sa richesse, en voyant une partie de ses frères dans la détresse et l'indigence, il avait sous les yeux une preuve toujours vivante de la chute originelle.

Qu'était-ce en effet que la pauvreté, avant Jésus-Christ ?

Dans l'estime des hommes, c'était un opprobre, une dégradation, un vice ; le pauvre était la balayure du monde ; il y avait de la boue sur la face de la pauvreté. — Ce n'est que dans les siècles chrétiens qu'on a pu formuler cet adage : Pauvreté n'est pas vice. On ne connaissait auparavant ni la dignité de la misère, ni le res-

pect pour l'épreuve, ni la consécration de l'adversité, ni le culte du malheur. Les plus sages et les plus éclairés soutenaient ce dogme désolant : Qu'on ne souffrait jamais sans être coupable.

Dans les secours, à part quelques sentiments vagues de compassion qui luttèrent avec les mœurs reçues, ils étaient nuls. Trouvez-vous dans l'antiquité une espèce d'hospice pour le malade ou le vieillard. Montrez-vous, dans les beaux jours de Thèbes, de Memphis, d'Alexandrie, d'Athènes, de Rome, une ébauche grossière d'un disciple de saint Jean de Matha, d'un frère de Saint-Jean-de-Dieu. Si une fille de Saint-Vincent-de-Paul eût apparu dans le siècle de Périclès ou d'Auguste, on ne lui eût jamais permis de servir les pauvres, et l'on n'eût jamais pu croire qu'elle fût une simple mortelle.

Dans la pratique, les barbares se débarrassaient par la mort du vieillard et de l'infirme.

Encore aujourd'hui, la Chine civilisée jette dans les carrefours les enfants qu'elle ne veut pas nourrir, comme on se défait de la portée des animaux trop féconds. — Et la civilisation la plus avancée du paganisme parquait les pauvres en troupeaux d'esclaves ; ce n'étaient plus des personnes, mais des choses organisées que l'on nourrissait pour la mesure du travail, et que l'on faisait fructifier comme le produit du bétail. — L'esclavage antique, avec sa dégradation physique et morale, est le seul établissement de bienfaisance qu'aient pu créer les mœurs païennes.

Le christianisme, après seize siècles de progrès, est arrivé à la fille du Saint-Vincent-de-Paul. — Le paganisme, après quarante siècles de civilisation, au milieu des prodiges dans les sciences et dans les arts, prodiges qui sont restés l'admiration de tous les âges, en était arrivé à ne compter pour rien la vie des pauvres, à essayer le poison sur les esclaves, comme nous l'essayons aujourd'hui, dans l'intérêt de l'art, sur le plus vil animal ; à prodiguer cette vie du pauvre dans les cirques pour l'amusement du peuple ; et les vestales romaines, ces singulières religieuses, avaient le privilège dans les amphithéâtres d'incliner le doigt pour indiquer le moment d'égorger et d'achever les gladiateurs vaincus.

Un trait surtout qui caractérise les mœurs, c'est qu'un Vadius Pollion faisait abattre chaque matin un esclave, et jeter ses membres dans ses viviers pour nourrir et engraisser ses murènes. — Il avait appris, par l'expérience de la table, que leur chair acquérait ainsi une saveur plus délicate. Les mœurs publiques ne répugnaient pas à ces excès révoltants, et la Rome des Césars trouvait seulement qu'il y avait là un certain raffinement de délicatesse. — Or, entre Pollion engraisant ses murènes de sang humain, et une Sœur de Charité pansant avec amour les plaies les plus dégoûtantes, s'enfermant à fond de cale dans un sépulcre pestiféré, il y a l'infini, c'est-à-dire la distance que Dieu seul pouvait combler.

Mais si Dieu, pour donner au monde le type de la dégradation morale de l'homme, a permis à la corruption humaine d'abaisser les pauvres jusqu'à ces excès, Dieu venant dans notre nature rendre à l'homme plus que sa dignité d'origine, faire surabonder la grâce où avait abondé l'iniquité, devait par contre-coup relever la dignité du pauvre et le présenter désormais comme type de la régénération humanitaire.

Cette réintégration s'est opérée par Jésus-Christ, sans bouleversement, sans secousse, sans déclassement de

la société ; seulement, de grands coups sont frappés, de grands exemples donnés, de grandes leçons publiées à la terre.

Dieu a relevé le pauvre dans sa personne et par sa doctrine.

Quand le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous, il a voulu de plus s'incarner dans la pauvreté ; il a donné pour signe de le reconnaître un petit enfant, enveloppé de langes, couché dans une crèche ; et par là, dit saint Bernard, il a consacré dans son corps la pauvreté. — Il a voulu que cette indigence marquât toute sa vie. Fils adoptif d'un ouvrier, il a été ouvrier lui-même, n'a pas eu où reposer sa tête, est mort sans vêtements, et a reçu, comme le pauvre, une sépulture gratuite. Or c'était là montrer que la pauvreté est quelque chose de grand, puisqu'elle devenait le seul ornement d'un Dieu fait homme.

De plus, la veille de sa mort, un grand coup avait été frappé. — Quand Dieu voulut punir le monde par le déluge et amener sur la tête de l'homme de nouveaux cieux moins éléments que dans l'état primitif de l'atmosphère, son doigt n'eut besoin que d'incliner de quelques degrés l'axe du monde vers les étoiles du nord ; et quand il voulut renouveler la face du monde moral en faveur du pauvre, ce Dieu n'eut besoin que de fléchir le genou. — Dans la dernière ère, ce Maître et Seigneur voulut rendre à ses disciples les services les plus humbles en leur lavant les pieds ; puis il se releva sans avoir rien perdu de sa dignité et de sa grandeur, et il leur dit : Vous m'appelez votre seigneur et votre maître ; vous avez bien raison, car je le suis, et dans l'action même que je viens de faire, je n'ai pas cessé de l'être. Si donc je vous ai rendu de si bas offices sans m'abaisser, c'est pour vous relever ; et vous serez grands en vous humiliant ainsi aux pieds des petits. En ce moment, je donne à l'autorité et à la grandeur des allures nouvelles ; les rois des nations dominant avec auteur, il n'en sera pas ainsi de vous ; mais quiconque sera le plus grand deviendra le serviteur de tous. — Le Créateur aux pieds de la créature ! A cet instant solennel, l'axe du monde moral a été ébranlé, le petit est devenu grand, le pauvre a été revêtu de dignité, le servir a été un honneur ; et la puissance, régénérée dans son principe, a pris dans la modestie et l'humilité son plus grand éclat, dans le dévouement aux inférieurs sa consécration d'action et de devoir.

Dieu a relevé le pauvre par sa doctrine.

La première fois que le Sauveur ouvrit la bouche pour instruire le monde, sa première parole fut celle-ci : *Heureux les pauvres !* — Vous imaginez-vous le coup de tonnerre de cette parole sur un monde énérvé, superbe et corrompu ; sur un monde qui ne voyait dans le pauvre que le rebut du genre humain, et qui ne savait placer le bonheur que dans la possession de la fortune ? — Quelle parole pour relever le pauvre du fond de l'abîme, et de la boue profonde où il était écrasé depuis tant de siècles !

Mais la dernière parole de ce Dieu sauveur, au dernier jour du monde, est bien autrement forte pour replacer le pauvre dans toute sa dignité. Le souverain " Juge dira aux justes : J'ai eu faim et vous m'avez " donné à manger, à moi. — Mais quand donc, Seigneur, " vous avons-nous donné à manger ? — Toutes les fois " que vous avez accordé ce secours au plus petit de mes " frères, c'est à moi que vous l'avez accordé. " — A

Moi ! Et par cette parole, le pauvre est constitué le représentant de Jésus-Christ, son lieutenant, chargé de sa procuration, un autre lui-même ! Voilà sa dignité.

Et saint Ambroise faisant écho dira : " Le pauvre " tend la main, mais c'est Dieu qui reçoit. — Et le ciel, faisant écho proclamera que Martin a revêtu Jésus-Christ de la moitié de son manteau qu'il a donné à un pauvre. — Et l'on écrira hardiment sur le tronc des aumônes : C'est à moi que vous donnez, c'est à Jésus-Christ dans la personne du pauvre. *Mihi fecistis ; Christo in pauperibus.*

C'est idée-mère du pauvre mis à la place de Dieu produisit la plus complète révolution dans les mœurs, dans le langage, dans l'estime générale et intelligente ; et tout ce qui était petit, faible, abandonné, malade, infirme, eut des droits sacrés au respect et aux soins de tous.

L'Église était à peine sortie du Cénacle, que l'on vit accourir à elle, d'un côté les pauvres, qui comprenaient qu'une place d'honneur leur était acquise ; de l'autre, les riches, qui s'estimaient honorés et heureux de mettre à leurs pieds leurs richesses. — Il fallut créer l'ordre des diacres pour servir les pauvres dans le détail, et les Apôtres, se réservant la haute administration de l'aumône, ne parlaient de cette aumône que comme d'un *hommage* qu'ils suppliaient les pauvres de vouloir bien agréer.

Les maisons épiscopales s'appuyèrent bientôt sur l'église cathédrale et sur la maison qui servait d'asile aux malheureux. — A Paris, saint Landri désigna cet asile par un nom que la foi seule put inventer, il appela l'asile des malades *l'Hôtel-Dieu*, c'est-à-dire l'hôtel, le palais où Dieu souffre, languit dans la personne de ses membres les plus chers.

Les siècles de la chevalerie avaient voulu fonder un ordre pour servir les pauvres, et dans les statuts on ne les appelait jamais que du titre de nos seigneurs les pauvres. — Tous les saints, à leur manière, deviennent dans chaque siècle les bienfaiteurs de l'humanité ; et pour ne parler que de l'Église de Paris, dans les derniers temps : — l'un de ses évêques voit gravée sur son marbre funéraire la bénédiction des pauvres, — l'autre a une bourse à la main, qu'il donne à une veuve ; — celui-ci paraît avec le prodige de son œuvre des orphelins du choléra ; — celui-là a donné son sang et sa vie pour le peuple ; — et aujourd'hui encore la devise épiscopale proclame, pour plus grande noblesse, la noblesse de la charité.

Depuis que Dieu s'est abaissé aux pieds de ses créatures, chaque jeudi saint, dans l'Église, d'un bout du monde à l'autre, ce qu'il y a de plus grand, de plus élevé en dignité, lave les pieds des pauvres et les baise avec respect. — Et dans le christianisme, il n'y a pas de plus grand honneur que d'assister les pauvres, de les servir, de prêcher et de quêter pour eux.

L'effet de ces honneurs rendus aux pauvres a été immense sur la société. Il est bon de considérer quelquefois les choses religieuses sous le rapport social. — Tant d'hommes veulent de la religion le seul côté humanitaire ; ils ne veulent de cette échelle mystérieuse, ni le sommet qui touche au ciel, ni les échelons qu'il faut monter pour y arriver ; ils n'ont des yeux que pour la base qui touche aux intérêts de la terre. C'est à ces yeux appesantis qu'il faut aussi montrer la vérité. — Et puis, malgré que l'on dise et proclame que la religion

est le fondement de la société, cette assertion reste dans le vague, sans être assez précisée; il est bon de savoir au juste à quel point la religion fonde, consolide, bénit l'ordre social.

Ce qui tient le monde dans un perpétuel malaise, ce n'est pas tant l'inégalité des conditions et des fortunes, qui n'est après tout que la conséquence inévitable de l'inégalité des esprits, des mérites, même des forces physiques; c'est cette inégalité, irritée d'un côté par l'absence des idées de la Foi, envaincée de l'autre par le mépris de la vertu si elle est pauvre, par l'estime de la richesse quelque souillée qu'elle soit. — Le jour où la modération des désirs passe pour sottise, et l'insuccès (souvent par vertu) pour une ineptie, et même pour une faute; le jour où l'argent et le succès sont tout, font tout, absolvent de tout, il y a malaise, désordre, irritation; tout fermente, bouillonne et gronde dans les bas-fonds de la société, et, à un moment donné, il y a explosion et bouleversement.

Reprenons, au contraire, les idées de la Foi; — n'estimez pas si fort ce qu'un Dieu n'a pas voulu posséder sur la terre, et ce que, certes, il n'a pas béatifié; — ne voyez dans tous les hommes que des frères, créés tous à l'image de Dieu; — pratiquez la fraternité en rendant honneur à tous; — que le méchant, quelque grand qu'il soit, ne vous paraisse rien; que le pauvre et le petit, s'ils craignent Dieu, aient leur place et leur part de considération; — pour les dédommager de leur rang providentiel dans les choses de la terre, rendez-leur le respect et les soins délicats que la religion inspire; — que par vous ils sentent qu'ils ont leur dignité, que vous avez autant besoin d'eux qu'ils ont besoin de vous; — et que tout cela se fasse sans politique mesquine, sans égoïsme matériel, sans arrière-pensée de calcul et d'intérêt; mais que ces sentiments, d'ailleurs si nobles quand ils ne seraient pas religieux, soient puisés dans les entrailles mêmes de la Foi.

Alors tout rentre dans l'ordre, l'ordre amène la paix, la paix un certain bonheur, et le vrai niveau s'établit en christianisant de part et d'autre l'inégalité des conditions: — c'est-à-dire, en élevant la pauvreté jusqu'à une résignation pleine de noblesse, la richesse jusqu'à une miséricorde pleine de délicatesse et d'humilité, pleine de respect et d'honneur pour le pauvre: *Ut sint aequalitas.*

Enfin, l'effet religieux de cette dignité du pauvre est de féconder l'aumône bien autrement que l'émotion du cœur qui est passagère, que l'entraînement du zèle que tout peut valentir. — L'homme se lasse de donner sans recevoir; mais quel mobile ici! — C'est à Dieu que je donne, c'est pour lui que je donne, c'est avec usure que je place l'argent entre ses divines mains; — de plus, je donne pour moi, car la main du pauvre n'est pas seulement la main de Dieu qui nous est tendue, c'est la main de Dieu qui nous est ouverte.

Lettre sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

La justice élève une nation, a dit l'Esprit-Saint, et le péché rend les peuples malheureux. La prospérité d'un pays n'est pas tout dans l'abondance de ses produits, la perfectionnement de son industrie, le nombre et la valeur de ses armées. Ces choses sont louables sans doute, et il est de la sagesse de ceux qui gouvernent de les

faire valoir dans un juste tempérament; mais seules elles n'enfantent que le luxe, la corruption des mœurs qui en est la conséquence, et cette cupidité effrénée, prélude ordinaire de la ruine des États. Le vrai bien d'une nation consiste dans la vertu fondée sur la crainte de Dieu et l'accomplissement de sa loi. Les païens eux-mêmes l'ont senti: les anciens Romains regardèrent comme les beaux temps de la république ceux où les mœurs étaient sévères et où les consuls, après l'éclat de la victoire, renaient modestement dans la vie privée et se livraient aux travaux simples de l'agriculture. Toujours les vertus domestiques préparèrent les vertus sociales, ou plutôt celles-ci n'ont été que vaines et apparentes lorsqu'elles n'avaient point les premières pour appui.

La société, en effet, n'est point un être abstrait, un monde imaginaire; elle se compose de familles. C'est au sein de chaque famille que se forment les premiers sentiments bons ou mauvais, les rapports intimes mais divers qui ensuite se développent et se répandent au dehors. Au point de vue pratique, ce sont les parents qui sont les premiers maîtres, je dirais presque les premiers législateurs de leurs enfants. L'apôtre St. Paul, qui a tracé pour toutes les choses de la société des règles de conduite qui sont la base de toute saine morale, mentionne cette vérité, et insiste auprès des pères et des mères de familles pour qu'ils ne négligent jamais le soin de leurs enfants et de leurs serviteurs. Parents, leur dit-il, faites vous-mêmes l'éducation de vos enfants et pliez-les de bonne heure à la sainte discipline du Seigneur.

Oui, parents chrétiens, vous avez soin de pourvoir aux besoins matériels de ceux à qui vous avez donné le jour, cela est juste et nécessaire: les animaux eux-mêmes le font aussi par instinct, et sont ici quelquefois un exemple pour l'homme. Mais là ne doit pas se borner votre sollicitude: vos enfants ont été créés à l'image de Dieu, ils ont un esprit et un cœur flexibles comme les membres de leur corps délicat; c'est cet esprit qu'il faut éclairer, c'est ce cœur qu'il faut former tout d'abord à la vertu; telle est la plus grande, la plus importante de vos obligations. Et combien ne se présente-t-il pas d'occasions pour des parents chrétiens d'ouvrir dès le plus jeune âge l'âme de leurs enfants à des sentiments honnêtes, et surtout de leur inspirer l'amour de la religion? Qui empêche un père, lorsqu'il conduit son fils dans la campagne et que la joie de cet enfant se dilate sous un beau ciel, de lui faire remarquer qu'un Dieu bon a fait toutes ces choses, et qu'il faut qu'il nous ait beaucoup aimés pour avoir ainsi pourvu non-seulement à ce qui nous est nécessaire, mais encore à notre plaisir? Si cet enfant voit une croix, sa mère ne peut-elle pas lui dire qu'un Dieu est mort pour notre amour et qu'il a été attaché à la croix par ceux mêmes qu'il voulait sauver? L'enfant sera frappé d'une chose si étonnante et ne l'oubliera pas. Il est mille occasions encore: comme si l'enfant demande ce que c'est qu'un baptême, une première communion, un convoi funèbre, où des parents chrétiens pourront faire quelques réflexions qui s'imprimeront d'elles-mêmes dans cette âme candide, comme la trace du sillon dans une terre neuve et déjà préparée. Mais il faut passer de la réflexion à la pratique, et les parents ne perdront pas de vue cet avis qui est de Fénelon, cet ami si sage de l'enfance: «Si vous n'y prenez garde, dit-il, des prières trop longues fatigueront les en-

fants, des offices ou des sermons au-dessus de leur portée, provoqueront leur ennui. Un père ou une mère tâcheront de parer à cet inconvénient en ne leur faisant réciter que des prières courtes, faciles, dont ils comprendront le sens; ils leur en suggéreront les motifs, par exemple: qu'ils sont obligés de bénir, dès le matin Dieu leur Père qui les a conservés pendant la nuit, et que, ne pouvant être sûrs de vivre jusqu'au lendemain, ils ne doivent jamais s'endormir sans s'être recommandés à lui et lui avoir demandé pardon des fautes commises pendant le jour. Les enfants sentiront de suite une si juste obligation, ils viendront d'eux-mêmes, dans leur langage naïf, demander qu'on leur fasse réciter leurs prières; car l'homme est naturellement religieux. Le Créateur a gravé ce sentiment au fond de son être, et il suffit presque de l'indiquer pour que son âme s'y porte naturellement.

Nous pourrions en dire autant de tous les autres sentiments bons et généreux qu'il faut développer dans le cœur de l'enfant, et qui feront plus tard son bonheur et celui de la société. Formez-le dès les premières années, doucement mais fortement, à l'ordre et au travail. Qu'il soit déjà soigneux dans la disposition des objets mis à son usage, et il ne sera dans la suite de sa vie ni insouciant ni dissipateur; mais aussi faites-lui éviter une parcimonie calculée qui le rendrait égoïste et peut-être avare. Qu'il s'associe, parents chrétiens, ce cher enfant à vos bonnes œuvres; faites passer par ses mains l'aumône que vous voulez placer dans celle du pauvre. Que votre enfant quelquefois offre spontanément pour le soulagement d'enfants malheureux une partie de ses petites épargnes, peut-être fruit de ses succès. Alors on pourra dire un jour de lui, ce que l'Esprit-Saint loue dans le juste, que la miséricorde a crû en lui avec les années. On ne saurait croire combien les premières leçons de générosité, de sagesse et aussi de pudeur et de modestie, laissent dans les enfants, même les plus légers, de traces profondes, bien qu'elles soient pour le moment inaperçues.

(A continuer.)

Sainte Anne du Bout de l'Île. (1)

Voici quelques renseignements sur la première chapelle de *St. Louis* et la première église de *Ste. Anne*, qui me manquaient lors de la rédaction de l'article dont on vient de relire le titre.

Dans les premières concessions de terres, le Séminaire avait réservé, pour l'usage de l'église de *St. Louis*, la terre qui a été concédée en 1711, à Jean de Lalonde. (2) Sur la *devanture* de cette terre, M. l'abbé d'Urfe avait fait bâtir et avait desservi la *première chapelle* et l'endroit qui a été appelé pour cela la *Baie d'Urfe*. Dans le contrat de concession à Jean de Lalonde, en 1711, le Séminaire réserva sur la *devanture* de cette terre trois arpents de front sur deux de profondeur, ou trois arpents de profondeur sur deux de front. Sur ce terrain de six arpents étaient l'église et les dépendances que le Séminaire réserva avec le fonds. (3)

(1) Voir l'*Echo* du 1er Mars, No. 5, pages 78 et suivantes.

(2) Aujourd'hui elle appartient à Isidore Pilon, Antoine St. Denis et Antoine Caron.

(3) Archives du Séminaire de Montréal. Ancien livre terrier. Plan de l'Île de Montréal, contrats de concessions.

M. d'Urfe a donné son nom à cette partie du haut de l'Île de Montréal appelée la *Baie d'Urfe*, où il réunissait des sauvages qu'il desservait en qualité de missionnaire. (1)

Voilà qui prouve une fois de plus que la première église ou chapelle de *St. Louis*, aujourd'hui *Ste. Anne*, était à la *Baie d'Urfe*, comme je le disais dans le numéro du 1er mars. Car le terrain réservé par le Séminaire en 1711, sur lequel était l'église, est exactement le même que la *Pointe à Carn* où l'on a fait des fouilles dans l'automne de 1865. D'un autre côté, le fait que le Séminaire a réservé, en 1711, six arpents de terre avec l'église et dépendances, démontre que cet établissement n'était pas encore abandonné, et par conséquent, que la desserte de la paroisse de *St. Louis* s'est faite en cet endroit jusqu'à la construction de la première église de *Ste. Anne*. De plus, les documents que je cite ici font voir que les suppositions contenues dans la note qui finit au bas de la page 80 de l'*Echo* étaient exactes. Cependant, malgré le secours de M. Faillon, je ne puis dire à quelle époque M. d'Urfe a desservi les sauvages à la baie à laquelle il a laissé son nom, ni quand il y a fait bâtir la première église, quoique, d'après l'ensemble de ce qu'il dit de ce missionnaire dans son troisième volume, je me crois fondé à conjecturer que ce fut en 1674.

Quant à la première église de *Ste. Anne*, j'avais dit qu'elle fut agrandie d'environ le tiers vers 1825. Et maintenant je puis affirmer qu'elle fut allongée de 20 pieds (environ le tiers), dont 5 ajoutés à la nef et 15 pour le chœur, sous M. Barthélemy Fortin, curé de la *Pointe-Claire* de *Ste. Anne*, en 1820. M. Fortin en fit la bénédiction le 16 novembre 1820. C'est à cette époque que les fenêtres qui éclairaient cette ancienne église furent percées; auparavant elle n'était éclairée que par des *lucarnes* placées sur la couverture. (2)

F. BOURGEAULT, PIRE.

"Les Jeunes Converties,"

OU MÉMOIRES DES TROIS SŒURS, DEBBIE, HELEN ET ANNA BARLOW.

Tel est le titre d'un livre qui vient d'être traduit de l'anglais en français par un de nos compatriotes, et qui doit être mis en vente tout prochainement. On nous a fait le plaisir de nous en passer un exemplaire, mis en page seulement, afin que nous pussions en prendre connaissance immédiatement. Nous l'avons lu, rapidement il est vrai, mais avec *délice*, pouvons-nous dire. La lecture de ce livre captive au point que vous ne pouvez vous en séparer que vous ne l'ayez parcouru en entier. D'abord, le sujet en soi est palpitant d'intérêt; puis, d'un autre côté, il est si bien présenté qu'il est impossible de ne pas se laisser entraîner par les charmes qui s'y rencontrent à chaque page. Nous avons déjà lu l'ouvrage en anglais, et nous osons dire que, pour nous, il n'a rien perdu de son naturel, de sa beauté, par la traduction.

(1) M. Faillon, Histoire de la Colonie Française en Canada, Tome III, pages 189 et 283.

(2) Archives de l'Évêché de Montréal, curé de la *Pointe-Claire*. Lettres de M. Fortin à Monseigneur de Québec, 8 février 1819 et 16 novembre 1820.

Comme l'annonce le titre, le sujet est la conversion de trois jeunes demoiselles des Etats-Unis. Deux d'entre elles entrèrent au Couvent de la Congrégation, à Montréal, en 1853, avec tous les préjugés qu'on rencontre presque invariablement chez les protestants, surtout aux Etats-Unis. L'ainée, dont l'intelligence était tout-à-fait remarquable, ne manqua pas de déposer bientôt ses préjugés; tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle entendait, au couvent, faisait sur elle une impression des plus favorables. Au bout de quelques mois, ses parents, alarmés de ses tendances en matière de religion, se hâtèrent de la rappeler dans la famille. Mais la grâce avait déjà déposé dans cette belle âme un germe qui devait se développer bientôt, une semence qui devait porter les fruits les plus précieux. Cette jeune personne devint apôtre dans sa famille. Deux de ses sœurs se convertirent au catholicisme pour quitter presque aussitôt cette vie et aller recevoir au ciel la récompense de leurs vertus. L'ainée, qui avait été l'instrument de la grâce pour amener à la connaissance de la vérité du catholicisme ces vertueuses jeunes personnes, les suivit de près; elle mourut quatre semaines seulement après la plus jeune.

La mort de chacune d'elles, admirablement bien décrite (celle des deux plus jeunes par l'ainée elle-même), offre le plus touchant tableau qu'il puisse être donné de contempler.

Voici, en partie, comment s'exprime le traducteur en offrant au public canadien son ouvrage :

"Le livre intitulé : *Les Jeunes Converties*, écrit d'abord en anglais, et dont nous offrons une traduction française au public canadien, a eu un grand succès aux Etats-Unis. Sans en exagérer l'importance, nous pouvons dire qu'il renferme une lecture pieuse, édifiante et pleine d'intérêt.

"L'attrait de la jeunesse pour les lectures frivoles, romanesques, qui détruisent les plus belles intelligences et pervertissent les cœurs les mieux faits, nous a déterminé à entreprendre la tâche ardue de traduire *Les Jeunes Converties*, convaincu que ce livre ferait, dans un certain degré, contrepois aux mauvaises lectures; car, sous le rapport de l'intérêt, il ne le cède à aucun autre. La conversion des demoiselles Barlow, la mort qui les enlève toutes trois, à la fleur de l'âge, dans l'espace de quelques mois seulement, offrent un véritable drame, et un drame des plus émouvants. Si l'on est avide d'émotions, on en trouvera ici, mais ce sera de ces émotions qui ne laissent aucun remord après elles, parce qu'elles sont produites par les charmes entraînants de la vertu.

"Outre que les faits rapportés dans ce livre sont, de leur nature, bien propres à édifier, ils ont pour nous un double intérêt, parce qu'ils se sont passés, en partie du moins, au milieu de nous, dans une institution que nous connaissons tous, et qui nous est chère à plus d'un titre.

"Pour plusieurs jeunes personnes, ce livre aura encore un plus vif intérêt; car il leur rappellera le souvenir précieux de leur séjour au couvent—le souvenir des plus beaux jours de leur vie; il leur rappellera encore celui de deux jeunes compagnes chéries, qui n'ont fait, à la vérité, que passer au couvent de la Congrégation, mais qui ont répandu sur leur passage le parfum de leur tendre piété et de leurs modestes vertus, qu'on respire encore dans cette sainte demeure.

"Après avoir lu *Les Jeunes Converties*, notre impression a été que ce livre est très-propre à faire aimer la religion, à faire apprécier, à ceux qui auraient eu le malheur de s'éloigner de ses pratiques, ses bienfaits dans les âmes; à leur faire connaître sa puissance de consolation au milieu des épreuves sans nombre qui se rencontrent dans le chemin de la vie. Que le lecteur veuille bien faire la comparaison entre le calme, la douce paix, la sérénité de ces âmes pures, de ces trois vertueuses jeunes sœurs, en face de la mort—de la mort qui venait les ravir, au printemps de la vie, à un monde qui les eût adorées, d'une part; et, de l'autre, l'agitation, le trouble, les déceptions et surtout les sombres remords de tant de jeunes filles qui n'ont jamais connu de la piété que le nom, et qu'il dise de quel côté se trouve le bonheur!.....

"Nous sommes heureux de pouvoir ajouter, en terminant cette préface, que depuis la mort des demoiselles Barlow, leur mère est devenue catholique de même qu'une de leur sœur. Il n'y a plus, dans cette respectable famille, que le père et une jeune demoiselle qui n'aient pas encore renoncé au protestantisme. Nous prions les personnes pieuses, qui ne manqueront pas d'être édifiées en lisant ces pages toutes empreintes du sentiment religieux, de vouloir bien s'unir à nous pour demander à Dieu qu'il daigne, dans son infinie miséricorde, amener l'un et l'autre à la connaissance de la foi catholique et à la pratique fidèle des devoirs qu'elle impose."

Le travail typographique, qui sort des ateliers de notre compatriote, Monsieur Eusèbe Sénécal, si avantageusement connu, est remarquablement bien exécuté, et on nous informe que la reliure sera faite sans épargne.

Ce livre est des plus convenables pour être offert en prix dans les pensionnats et dans les écoles. La lecture en est si édifiante, si propre à gagner à la vertu et à la religion le cœur des jeunes personnes, que nous voudrions le voir répandu aussi dans nos campagnes, où il pourrait faire indubitablement beaucoup de bien.

Un Terrible Secret.

(Suite.)

"Je lui demandai quelques détails sur l'époque, sur l'heure, sur le lieu de la scène. Que devins-je quand j'entrevis d'abord, puis quand je compris que sa victime n'était autre que le rival de mon frère ?

"Mon premier mouvement de l'âme fut une immense action de grâces à Dieu; puis tout à coup, l'idée du devoir traversant mon esprit, je sentis toute l'horreur de ma position, je poussai un grand cri et je perdis connaissance.

"Quand je revins à moi, j'étais hors du confessionnal, appuyé sur le genou de mon horrible pénitent, qui d'une main me soutenait la tête, et de l'autre me faisait respirer des sels.

"Nous étions seuls dans cette vieille église où régnait une obscurité presque complète. Je levai les yeux vers cet homme et je m'écriai :

"—Miserable! et c'est mon frère qu'on accuse de ce meurtre!

— Quoi ! vous seriez le frère du capitaine Fitz-Gerald !

— Oui, et le fils de sa vieille mère, entends-tu ?

— Oh ! mon Dieu, et moi qui me suis accusé à vous ! Mais vous ne me trahirez pas ? vous ne me dénoncerez pas ? La confession, c'est sacré cela !

— Je ne le sais que trop : mais cependant je ne puis laisser mourir sur l'échafaud mon frère innocent !

— Tant pis, je ne veux pas mourir, moi, à présent surtout que je suis riche. Tenez ! le tombeau du Christ est dans la chapelle vis-à-vis : jurez-moi par la sainte hostie que vous ne révélez pas ma confession. . .

— Il y a un an que mon serment de prêtre est juré devant Dieu. Je ne t'en dois pas, je ne t'en ferai pas.

— Et comme il posait convulsivement sa main droite sur la manche de ma soutane, je me dégageai et l'entreignis de mes deux bras de manière à lui faire sentir que j'étais plus vigoureux que lui.

— Il se mit alors à trembler et à pleurer ; je le poussai près de la porte de l'église, en lui disant :

— Sous peine de ta condamnation éternelle, je t'ordonne de me venir trouver demain au soir, en ce même lieu. D'ici là je verrai ce que je dois faire pour concilier mes devoirs de prêtre et de frère. Dans tous les cas, tu seras sauf pour aller et pour revenir.

Rentré chez moi, je ne cherchai guère à dormir, vous le pouvez croire ; je passai le reste de la nuit à méditer, bien inutilement ; j'étais acculé dans un affreux dilemme : il fallait violer le secret de la confession ou laisser périr sur l'échafaud un innocent qui me touchait de si près. Le matin venu, j'écrivis à mon archevêque. Sans lui nommer le coupable, je lui exposai avec détails l'étrange révélation que j'avais reçue ; je lui dépeignis mes angoisses, je sollicitai ses consolations et ses avis. Singulière faiblesse dont les cœurs les plus honnêtes ne sont pas exempts ! Quand le bien nous coûte à faire, nous avons besoin qu'un plus fort que nous nous y contraigne ; quand le mal nous est avantageux, nous ne serions pas fâchés de trouver quelqu'un qui nous conseillât.

La réponse ne se fit pas attendre ; la voici. Long-temps je l'ai portée sur moi, comme la seule pièce qui pût un jour amener la réhabilitation de mon frère ; depuis j'ai continué de la porter par habitude et par respect pour l'excellent homme qui l'a écrite :

« Dublin, 29 avril 1793.

« Mon cher et bien-aimé fils,

« Au moment où je me levais, on m'a remis votre lettre ; c'est avant même de prier, c'est les larmes aux yeux et dans le cœur que je vous réponds. Dieu, qui vous envoie une si rude épreuve, prendra pour une prière à lui les quelques mots que je vous écris.

« Permettez-moi de me réjouir d'abord avec vous de l'innocence de monsieur votre frère ; nous avons manqué à la charité chrétienne en le jugeant sur des apparences trompeuses. Quoi qu'il arrive, ce vous sera une consolation de savoir qu'il n'a pas souillé par un assassinat l'épée que lui avait léguée votre honoré père.

« Maintenant, que vous dirai-je que vous ne sachiez aussi bien que moi ? Pourquoi me consulter ? N'avez-vous pas lu dans S. Bernard : *Sacerdos a consistente monitus nefarios homines in insidiis locatos sibi vim facturos, prostituta die et certo loco, cu tamen die eum per locum transire debet si consilium aut mos illi fuerit.* (Si le prêtre apprend au confessionnal que des malfai-

teurs l'attendent en tel endroit, il ne doit pas moins y passer, s'il avait dessein ou coutume de le faire.)

« Cette doctrine est celle de l'Eglise tout entière, et pourquoi ? C'est qu'une fois hors du confessionnal, le prêtre doit, autant que l'infirmité humaine le lui permet, oublier jusqu'au moindre mot de ce qu'il a entendu. A plus forte raison ne pourrait-il, dans aucun cas et sous aucun prétexte, faire tourner la confession au détriment de celui qui lui accorde sa confiance.

« C'est par une louable modestie que vous ne prenez habituellement que votre nom de baptême ; mais votre pénitent ne saurait en être la victime. Il est probable que, s'il avait su que l'abbé Maurice est le fils cadet de la noble maison de Fitz-Gerald, il ne se fût pas adressé à lui.

« Vous êtes donc à son égard dans la position où serait tout autre confesseur. Comme tel, vous lui devez le plus inviolable secret ; mais comme tel aussi, vous avez le droit et le devoir de lui conseiller la réparation. Or, le premier acte de réparation dans ce cas, c'est de ne pas laisser mourir à sa place un homme innocent ; que cet homme soit ou non votre frère.

« Revoyez donc votre pénitent, représentez-lui qu'il est à la veille de se charger d'un second assassinat pire que le premier. Priez-le, conjurez-le, s'il n'a d'aller se livrer aux magistrats, du moins, en même temps qu'il pourvoit à sa sûreté personnelle, de faire une déclaration telle qu'elle puisse sauver le capitaine. En quels termes et devant qui cette déclaration devra-t-elle être faite ? C'est ce que j'abandonne à votre prudence, pourvu qu'elle soit avant tout libre et volontaire.

« Mais si cet homme refuse, si Dieu ne vous accorde pas de toucher son cœur, c'est qu'il a d'autres vues sur vous et sur monsieur votre frère. Que sa volonté sainte soit faite.

« Au prêtre, moins qu'à tout autre, il appartient de lui en demander compte. Dans ce cas, mon cher fils, votre devoir est bien pénible sans doute, mais il ne saurait être douteux : vous devez . . . prier et vous taire.

« C'est surtout à l'égard de votre respectable mère et de M. votre frère que votre conduite va devenir difficile. Je ne vous veux pas enlever le bonheur de leur dire comme tout le monde, du reste, que vous avez la conviction, la certitude même de son innocence ; mais prenez garde ; pas un seul mot, pas un seul geste qui puisse faire soupçonner un moment que vous connaissez le vrai coupable ; car, je vous le répète, le premier devoir du confesseur, c'est le secret. Le plus grand crime que pourrait commettre le prêtre, ce serait d'y manquer : *Taccat etsi moriturus.*

« Dieu a sans doute de grands desseins sur vous, mon cher fils, puisqu'il vous envoie si jeune une épreuve peut-être sans exemple dans les annales de l'Eglise. Courage donc et confiance ! votre évêque, s'il le faut, vous soutiendra dans ces jours, il sera près de vous pour vous reconforter et vous aider à prier. Salut et bénédiction,

« Marie † Mac PEARSON, (Archevêque de Dublin.)

LEO SMITH.

AVIS.

Le bureau de l'Echo est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écrivain, avocat, le gérant du journal.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.